

# Schéma de Cohérence Territoriale

## Dossier d'Approbation

### Elaboration du SCoT

### Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin

#### Rapport de Présentation

#### *Pièce 1-Rapport de Présentation*



SCoT :

- arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 17 Juin 2013
- approuvé par délibération du Conseil Communautaire le 17 février 2014

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire le 17 février 2014

Le Président,

Pierre ANDRÉ

Avec le concours financier



# Gestion du document

## REFERENCES

Référence interne	Diagnostic-SCOT-CASQ - pièce 1.1
Version.révision	3.0
Date	20/01/2014

## REDACTION

Rôle	Nom
Auteurs principaux	Erwan BACONNIER, Marielle FROSINI, Frédéric PILLOT, Sabine VAYSSADE
Autres auteurs	Christophe BINET, Véronique BISSON, Didier DELZOR, Philippe PLANTAGENEST,
Contrôle qualité	Laure FLANDRE

## SUIVI DES MODIFICATIONS

Indice	Date	Origine	Contenu
V1.01	08/06/2010	Version d'origine	
V2.0	15/04/2013		Dossier d'arrêt
V3.0	20/01/2014	Modifications suite à la consultation	Dossier d'approbation



Le présent document été réalisé sous l'égide du groupement « PROSCOT », pour le compte des EPCI du Pays du Saint-Quentinois

## AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement correspondent aux documents prévus par le code de l'urbanisme dans le cadre du rapport de présentation du SCOT, qui comportera en outre une évaluation environnementale qui sera réalisée en continu tout au long de la procédure d'élaboration.

Ces documents initiaux du SCOT présentent plusieurs particularités concernant :

- **Le mode d'élaboration** : les documents initiaux du SCOT ont été réalisés à l'échelle du Pays du Saint-Quentinois, composé de cinq communautés d'agglomération et de communes, sur le périmètre de chacune desquelles un SCOT sera réalisé. L'analyse à l'échelle du Pays permet d'ouvrir le champ de la réflexion stratégique sur le territoire, tout en marquant nettement la valeur des différents indicateurs pour chaque communauté.
- **La structure des documents** : chaque document se compose de fiches descriptives de l'ensemble des problématiques couvertes par un schéma de cohérence territoriale, aussi bien sur les plans de l'environnement que sur ceux de l'analyse socio-économique. Des synthèses et des conclusions accompagnent ces fiches. Une partie transversale vise à préciser la « trajectoire » du Pays et à poser les grands enjeux auxquels il est et sera confronté.
- **La forme de l'introduction et du diagnostic** : pour faciliter la lecture du diagnostic, il a été choisi de rassembler la plupart des illustrations (photos, cartes, schémas, graphiques et tableaux) sur la page de gauche, de placer systématiquement le texte face à ces illustrations, en page droite (page impaire), de prévoir l'édition du document en recto-verso pour respecter cette alternance images/texte..

# SOMMAIRE

**Avant-propos : actualisation du diagnostic** **p. 5**

**Introduction transversale : où va le Pays du Saint-Quentinois ?** **p. 11**

Première question : le Saint-Quentinois est-il une île ? p. 15

Deuxième question : une stabilisation ou un rebond ? p. 27

Troisième question : quels atouts pour un territoire élargi ? p. 41

Les enjeux transversaux du Pays p. 49

---

## Fiches thématiques (numérotation propre à chaque série de fiches)

La population

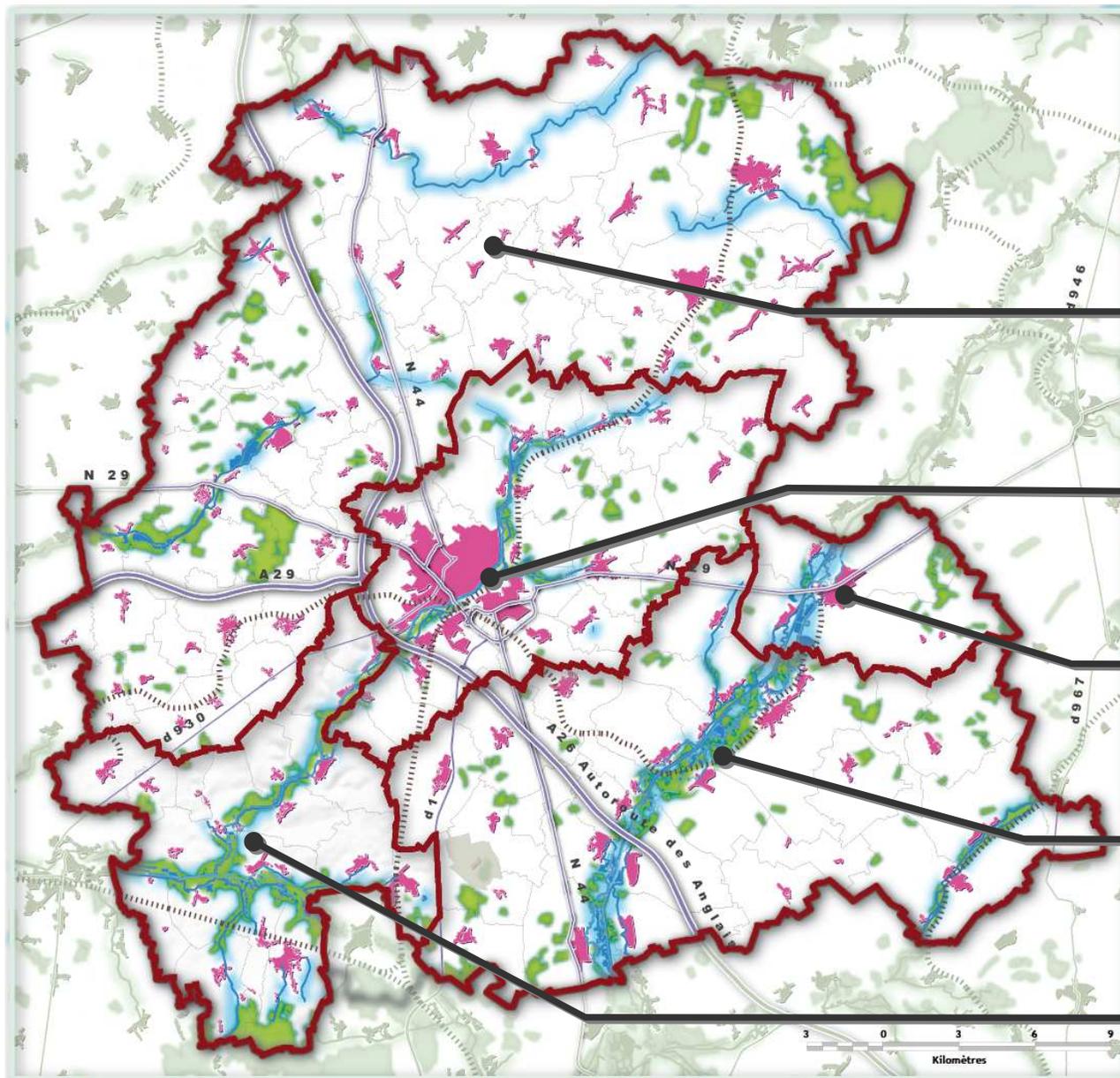
L'économie

L'habitat

Les transports et les mobilités

Les services et les équipements

L'aménagement du territoire.



**LES 5 SCOT DU PAYS DU SAINT-QUENTINOIS**  
*(populations légales 2012)*

**SCOT DU PAYS DU VERMANDOIS**  
 54 Communes, 31 862 habitants

**SCOT DE L'AGGLOMERATION DE SAINT-QUENTIN**  
 20 Communes, 72 579 habitants

**SCOT DU VAL D'ORIGNY**  
 4 Communes, 3 375 habitants

**SCOT DE LA VALLEE DE L'OISE**  
 27 Communes, 13 192 habitants

**SCOT DU CANTON DE SAINT-SIMON**  
 18 Communes, 9 004 habitants

# AVANT-PROPOS : ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC

*Données actualisées*

## L'actualisation des données du diagnostic

La réalité de l'élaboration du SCOT conduit à une procédure s'étendant sur plusieurs années, ce qui implique que certaines données de l'analyse du diagnostic (et, par ailleurs, sur un autre plan, de l'état initial de l'environnement) sont obsolètes avant l'arrêt du schéma

C'est en particulier le cas des données socio-démographiques qui sont désormais fournies annuellement par l'INSEE dans le cadre du nouveau recensement général de la population, les données du recensement de 2009 étant disponibles au moment où le dossier du SCOT est préparé pour l'arrêt du plan.

Le diagnostic du SCOT ayant été réalisé sur la base des données INSEE 2006/2007, il a paru utile de fournir, au début du document, un chapitre d'actualisation, qui, au-delà des chiffres nouveaux, vise à répondre à la question suivante :

- les chiffres les plus récents confirment-ils ou infirment-ils les analyses du diagnostic initial, dans les grands thèmes d'analyse (démographie, population, active, logement, emploi et économie) ?
- montrent-ils une « trajectoire » territoriale différente de celle qui avait été analysée précédemment ?

On lira donc dans les pages qui suivent les réponses à cette question.

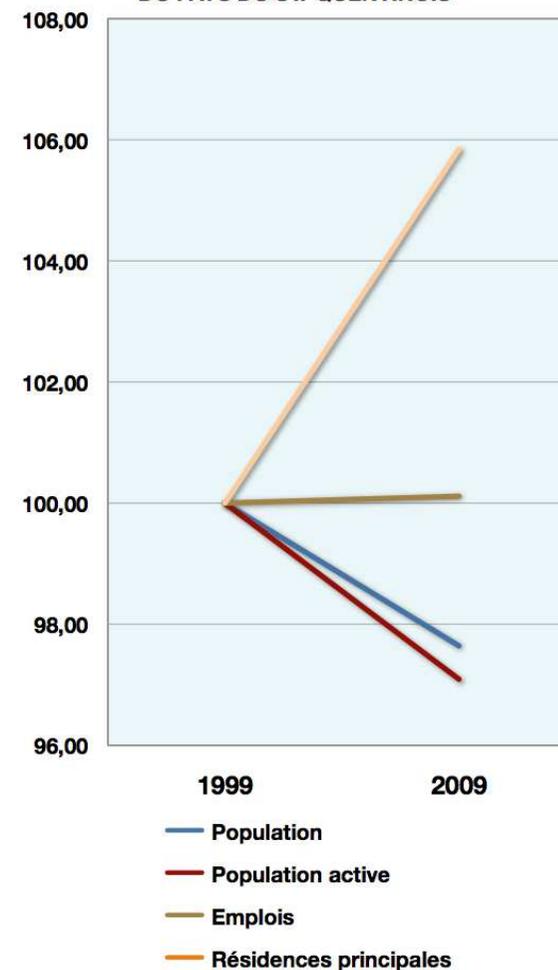
*Il convient cependant de rappeler que l'INSEE met en garde sur une interprétation « année après année » des chiffres du recensement, qui, réalisé partiellement par sondages, peut fournir des tendances difficiles d'interprétation...*

## Les tendances récentes d'évolution du territoire

Le graphique de la colonne suivante montre la « pente » de la trajectoire du territoire dans la dernière période : de 1999 à 2009, les évolutions du territoire ont été divergentes, la population continuant de baisser, mais à un rythme moindre que dans la période précédente, tandis que l'emploi se maintenait malgré une crise économique déjà perceptible en 2009.

Ces tendances illustrent trois phénomènes qui, dans le Pays Saint-Quentinois, prennent une ampleur particulière :

LES GRANDEURS CARACTERISTIQUES DU PAYS DU ST.-QUENTINOIS



## Un « atterrissage » démographique ?

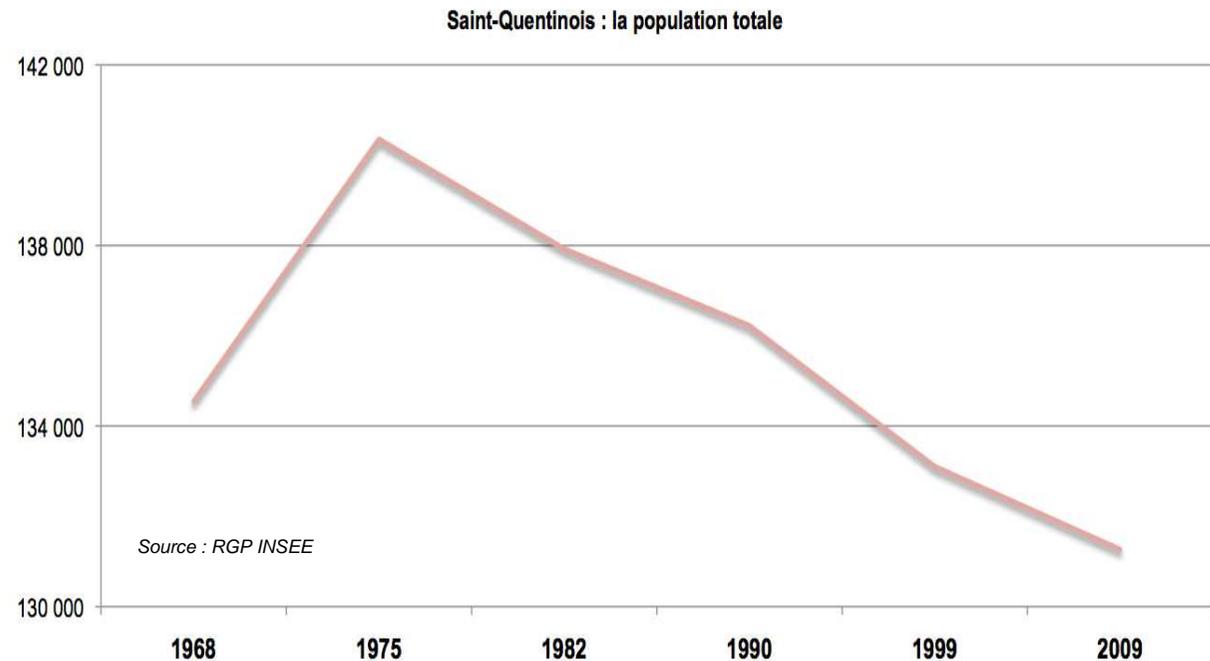
Si la population continue de baisser, plusieurs faits doivent être notés :

- Tout d'abord, contrairement aux années '90, tous les secteurs du Pays ne sont pas en régression démographique : la Vallée de l'Oise progresse légèrement, le canton de Saint-Simon présentant une vitalité plus nette ;
- Pour ce qui concerne la Communauté d'Agglomération, la décreue est presque uniquement due à la ville de Saint-Quentin, les secteurs plus ruraux maintenant leur population, voire l'augmentant légèrement ;
- La diminution de la population a pour origine le solde migratoire (entrées moins sorties), très déficitaire et qui, malgré une natalité encore élevée, mais en baisse, aboutit à une hémorragie.

Mais le niveau de ce déficit migratoire (essentiellement observé pour les jeunes et les jeunes actifs) tend à diminuer fortement : s'il se maintient pour la communauté d'agglomération et pour le Vermandois, ce solde passe de - 0,4 % à - 0,1 % de 1999 à 2009 dans la Vallée de l'Oise ;

- Enfin, comme il était déjà noté pour 2006/2007, la « pente » de cette décroissance « atterri » progressivement : le taux d'accroissement annuel (TCAM) était de - 0,26 % de 1990 à 1999, et seulement de - 0,14 % de 1999 à 2009 pour l'ensemble du Pays du Saint-Quentinois.

**Il y a donc confirmation des tendances observées précédemment, avec une décreue qui tend à devenir une « stagnation à la baisse », signe de stabilisation de l'attractivité globale du pays.**



### Un « début de décollage » économique ?

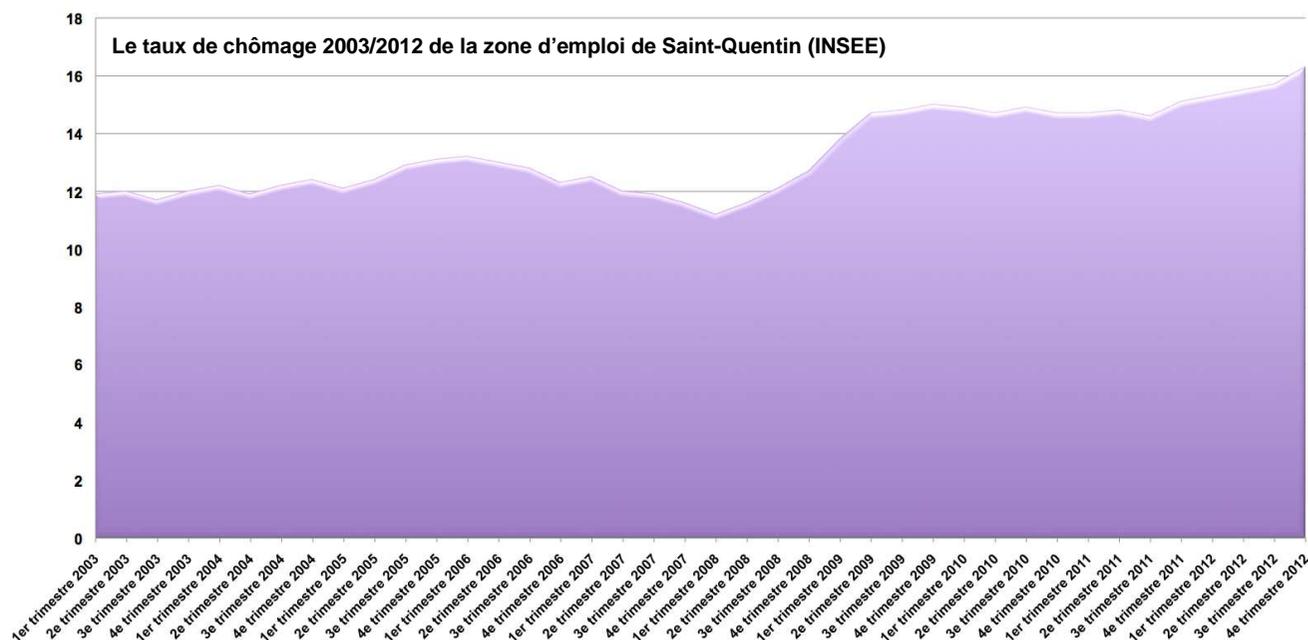
Les chiffres de l'emploi montrent de façon claire un début de renversement de tendance.

Cette évolution est cependant de faible ampleur et n'est évidemment pas de niveau permettant de « récupérer » le nombre important des emplois perdus depuis les années 70/80.

Mais dans un contexte de crise économique mondiale, cette croissance, au rebours des tendances nationales, régionales et départementales, montre une capacité et une résilience spécifiques.

Ces chiffres de l'emploi sont à lier avec la poursuite de la tertiarisation de l'économie, marquée par un très net recul de l'emploi industriel et une progression supérieure de la construction, des services, de l'action sociale, de la santé.

Ces tendances, que l'on retrouve évidemment au niveau national, conduisent à un phénomène de « ciseaux » : le taux d'emploi (ou indice d'attractivité économique, IAE : rapport du nombre des emplois sur place au nombre des actifs occupés) progresse à l'échelle du Pays, surtout dans la CASQ (de 125,8 en 1999, à 133,1 en 2009, soit 133 emplois sur place pour 100 actifs occupés habitant la CA).



Total SCOT PAYS ST.-QUENTINOIS - Source : RGP INSEE 2009 et 1999

Catégories	Population		Population active		Emploi		Résidences principales	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009	1999	2009
<b>EPCI</b>								
<b>CC du canton de Saint-Simon</b>	9 761	10 254	4 259	4 592	1 719	1 631	3 519	3 953
<b>CC Val d'Origny</b>	3 450	3 375	1 420	1 365	898	970	1 304	1 385
<b>CC de la Vallée de l'Oise</b>	13 052	13 192	5 692	5 959	3 005	3 139	4 853	5 210
<b>CC du Vermandois</b>	32 584	31 862	13 867	13 754	7 602	6 951	11 803	12 492
<b>CA de Saint-Quentin</b>	75 584	72 579	33 080	30 952	33 663	34 249	30 849	32 346
<b>TOTAL SCOT</b>	<b>134 431</b>	<b>131 262</b>	<b>58 318</b>	<b>56 622</b>	<b>46 887</b>	<b>46 940</b>	<b>52 328</b>	<b>55 386</b>

Populations municipales 2009 comparées avec les populations sans double-compte 1999

Mais comme la population active continue de baisser en raison de la diminution de la population totale et du vieillissement, un nombre croissant de personnes de l'extérieur du Pays occupent les emplois sur place, phénomène aggravé par le faible niveau local de qualification.

La situation qui voit à la fois le nombre d'emplois et le taux de chômage augmenter, passant la barre des 16 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2012 (*source : taux de chômage localisé par zone d'emploi – INSEE*).

### Un besoin fort de logements

Malgré la décrue démographique, le nombre de logements s'es accru de plus de 3 000 unités : c'est dire la force du desserrement résidentiel, c'est-à-dire de la diminution tendancielle du nombre de personnes par ménage ou par logement, phénomène lié au vieillissement de la population et à des changements sociologiques (départ des jeunes pour études, divorces, etc...).

Le nombre moyen de personnes par ménage est descendu en 2009 à 2,33 contre 2,54 en 1999, soit une diminution rapide, probablement appelée à se maintenir à l'avenir, ces niveaux étant encore largement supérieurs à la moyenne nationale.

La conséquence pratique de cet état de fait est que le besoin technique de construction reste très fort, et que, pour simplement maintenir la population à son niveau actuel, il faudra sans doute dans les années à venir des constructions de plus en plus nombreuses.

La prévision/planification des SCOT devra prendre en compte ces éléments techniques dans ses hypothèses de développement et dans ses calculs de besoins en logements par rapport à ces hypothèses démographiques.

## Conclusion : confirmation et inflexion...

Globalement, l'actualisation du diagnostic confirme les tendances observées sur la base des chiffres antérieurs, et donc les conclusions qu'il est possible d'en tirer.

L'inflexion principale tient à l'évolution économique du Pays : celle-ci est positive, du point de vue de l'emploi total qui sous-tend l'ensemble des éléments du diagnostic territorial, et peut être considérée comme un « signal faible » d'un retournement de tendance sur le long terme.

Les SCOT pourront en effet prendre appui sur ce début de dynamique : son niveau encore modeste ne change pas le fait que ce « plus » de faible ampleur représente un changement significatif par rapport aux « moins » enregistrés depuis les années '80...

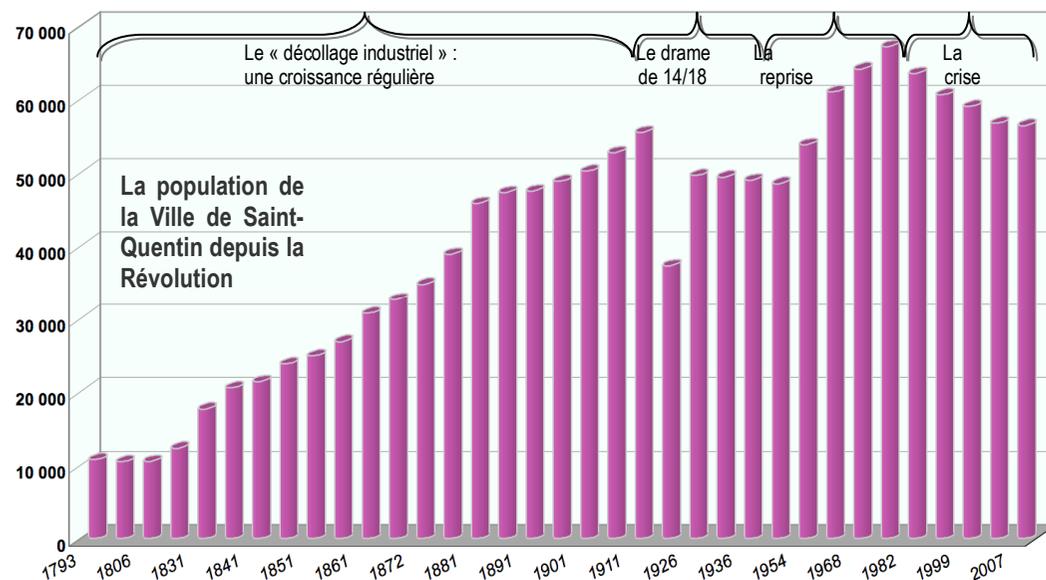
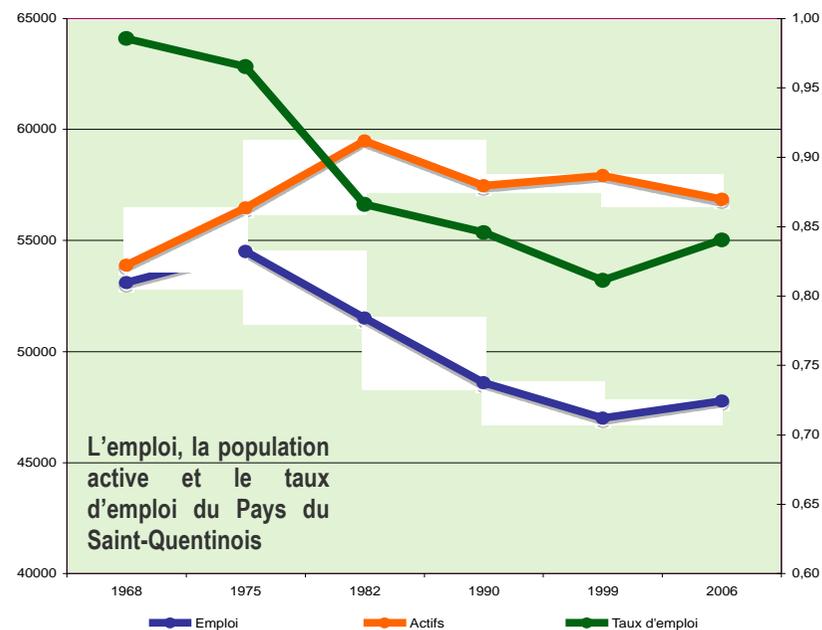
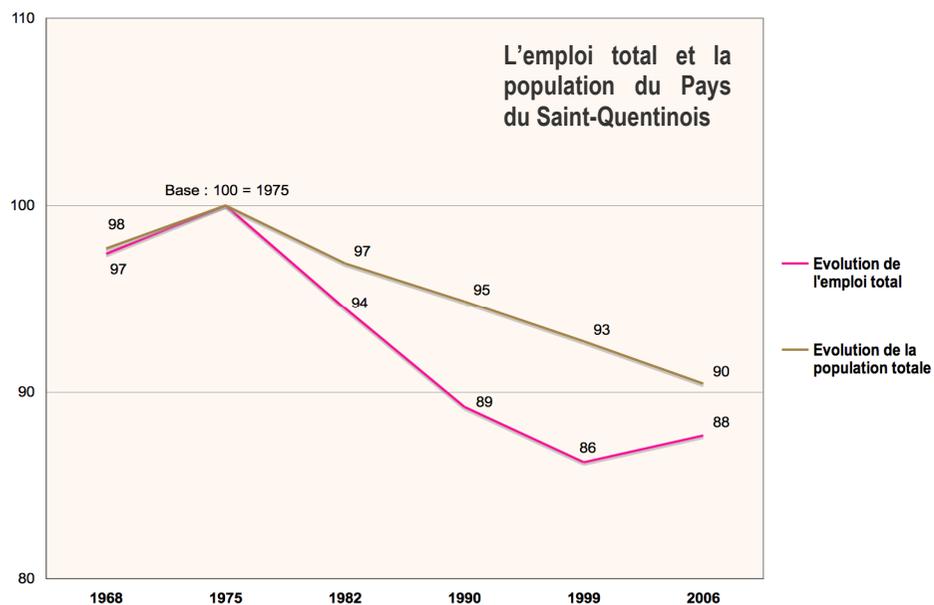
Cette progression, ainsi que la tertiarisation qui l'accompagne, pose néanmoins avec acuité la question de la qualification de la population, et des conditions de la diversification, en cours, des emplois, tout comme celle de la capacité du territoire à garder les savoir-faire industriels qui sont à la base de sa réalité économique.





# SYNTHESE TRANSVERSALE : OU VA LE PAYS DU SAINT-QUENTINOIS ?

*Sur quelles dynamiques son projet de territoire peut-il s'appuyer ?*



#### Les effets de la crise sur les indices économiques et démographiques

- **En haut, à gauche** : évolution 1968/2006 de l'emploi total et de la population totale du Pays du Saint-Quentinois (source : INSEE, RGP) ; indice : base 100=1975.
- **En haut, à droite** : évolution 1968/1975 de l'emploi, de la population active du Pays du Saint-Quentinois et variation du taux d'emploi (emplois sur place/population active occupée résidente) – Source : RGP INSEE.
- **En bas, à gauche** : évolution de la population de la Ville de Saint-Quentin depuis la Révolution (Source : RGP INSEE et CASSINI ; depuis 1962 : population sans double-compte ; depuis 2006 : populations municipales).

## Préambule

L'exercice consistant à déterminer la « trajectoire » récente du Pays du Saint-Quentinois pour fonder le projet de territoire que comporte un SCOT oblige à réfléchir à deux échelles :

- **Celle du Pays du Saint-Quentinois**, tout entier, dont la cohérence est définie par le fait que son périmètre est très proche de celui de la zone d'emploi de Saint-Quentin, et qu'il regroupe donc l'ensemble des Communes influencées directement par ce pôle urbain et son agglomération.
- **Celle de chaque EPCI**, qui constituent des espaces de gestion territoriale plus que des périmètres démographiques, économiques ou environnementaux, encore que certains épousent les contours de bassins de vie effectifs.

Mais la réflexion à deux échelles entraîne à notre sens une autre conséquence : celle de la nécessité de déterminer clairement la contribution, actuelle et potentielle, de chaque EPCI à l'évolution du Pays : pour un développement symphonique, il faut encore connaître la partition de chacun.

Une des questions posées est en effet de tirer parti de l'élargissement de la réflexion, de la prévision et de la planification à l'échelle du Pays : l'élargissement de la « palette » des facteurs d'attractivité est en effet essentiel, dans un territoire qui perd des emplois et de la population depuis 35 ans.

L'arrière-plan de la réflexion est en effet fourni par l'évolution économique et résidentielle du territoire : la crise industrielle qui a touché la France au milieu des années 1970 s'est fait sentir de façon particulièrement aigue et continue dans le Pays du Saint-Quentinois : en 1975, le Pays comptait presque 55 500 emplois, pour un nombre similaire d'actifs ; en 1999, seulement 47 000 emplois pour 58 000 actifs (soit environ 8 emplois pour 10 actifs résidents).

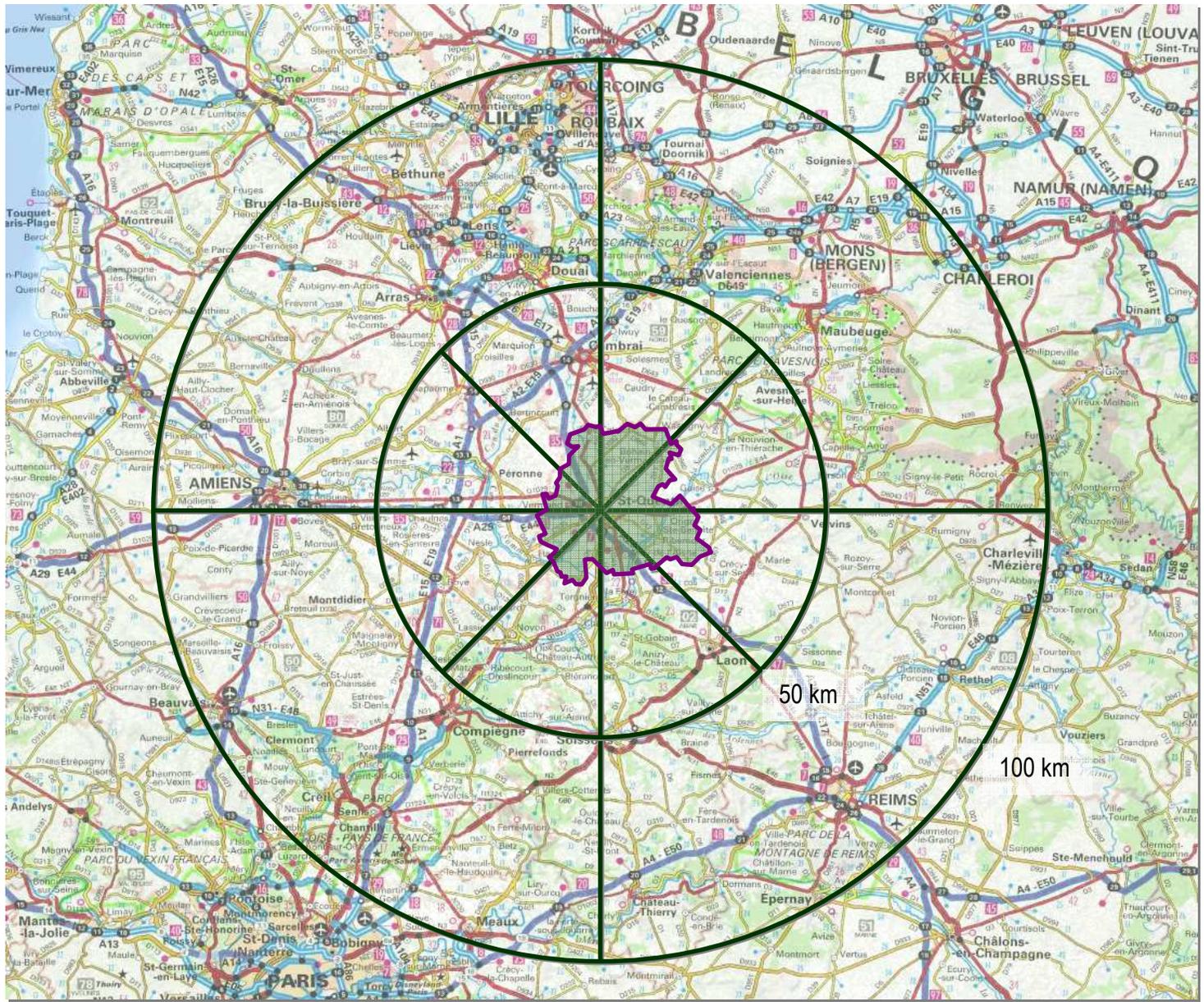
La population a suivi de peu la même courbe déclinante, avec presque 12 000 habitants de moins depuis 30 ans.

Dans ces conditions, quelles sont les perspectives d'évolution du Pays ? Quels sont ses atouts et ses points forts ? Quelles sont ses opportunités et ses risques ? Sur quelles dynamiques peut-il s'appuyer ? Et surtout : quelles sont ses ressources internes pour rebondir ?

Ces questions débouchent :

- **Sur le rapport du Pays par rapport à l'extérieur.** Dans un monde économique de flux intenses, l'ouverture économique, résidentielle, culturelle est fondamentale. Quelle est la situation du Pays du Saint-Quentinois dans ce domaine ? Comment se positionne-t-il par rapport à son environnement ?
- **Sur la situation du Pays**, sur sa trajectoire effective : quel est le sens de son évolution dans les principaux domaines : population, emploi, logement, services, équipements, infrastructures, paysage, cadre de vie, environnement, aménagement ?
- **Sur les rapports internes au Pays**, entre différents secteurs et particulièrement entre les territoires des 5 EPCI : comment fonctionnent-ils entre eux et quelles sont les potentialités de leurs complémentarités ?

L'addition de ces trois regards vise à fournir une description, synthétique mais appuyée sur des faits, du mode de développement du Pays et de ses potentialités.



**Les distances depuis Saint-Quentin**

Le « premier cercle » de proximité comprend des agglomérations d'importance moyenne, et d'un dynamisme modéré : Cambrai est à 36 km, à vol d'oiseau, Tergnier à 21, Laon à 39 km, Noyon à 35 km.

Le « second cercle » présente une situation plus variable : Amiens est à 72 km, Reims à 83 km, Compiègne à 58 km, Valenciennes à 59 km, Lille à 89...

Pour atteindre des agglomérations plus importantes, il faut dépasser les 100 km : il convient d'ailleurs de noter que Saint-Quentin est à équidistance de Paris (129 km) et de Bruxelles (134 km).

Enfin, la frontière belge est à 58 km de la ville de Saint-Quentin et à 35 km du nord du Pays du Saint-Quentinois.

Le Pays du Saint-Quentinois n'est donc pas directement inséré dans un environnement dynamique, mais il occupe une place médiane sur l'axe Paris ⇔ Bruxelles, axe fondamental du point de vue continental, mais qui n'a d'autre réalité actuelle que le réseau d'autoroutes et, plus encore demain, de canaux.

# PREMIERE QUESTION : LE SAINT-QUENTINOIS EST-IL UNE ILE ?

## Pourquoi cette question ?

Le Pays du Saint-Quentinois n'est pas particulièrement enclavé, et bénéficie même d'une bonne accessibilité autoroutière, ferroviaire, bien que l'absence de TGV soit sensible, tandis que la perspective du Canal Seine-Nord Europe devrait améliorer ses potentiels en termes de transport des marchandises.

Rien n'indique donc un isolement spécifique du point de vue de la capacité de chacun à aller et venir dans, vers et hors le Pays.

Si les infrastructures existent, les flux, eux, sont moins présents : le Pays du Saint-Quentinois n'est que faiblement inséré dans un contexte régional ou interrégional de relations intenses.

## Un entre-deux de pressions faibles ?

### Une mobilité externe limitée...

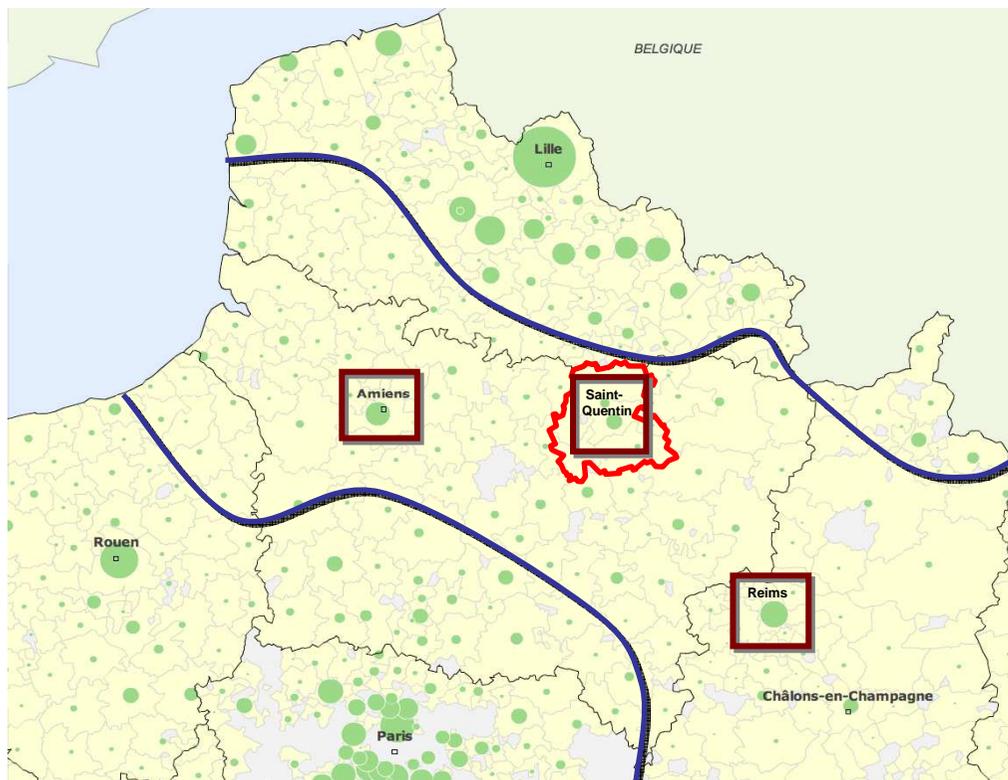
Le Pays du Saint-Quentinois constitue un ensemble assez équilibré puisqu'il regroupe l'essentiel des communes et des résidents trouvant dans l'agglomération les ressources non disponibles sur place.

Ses équilibres et ses flux internes sont importants, avec 83 % des actifs occupés travaillant au sein du périmètre du Pays, ce qui traduit largement la prépondérance économique de l'agglomération de Saint-Quentin, qui compte 73,4 % des emplois du Pays.

Les relations de travail avec l'extérieur sont donc relativement faibles : 17 % des actifs du Pays travaillent en-dehors du Pays, dont l'essentiel reste dans le Département de l'Aisne (7 % des actifs), 4 % allant dans la Somme, tandis que l'Île-de-France ne reçoit que 2 % des actifs du Pays, le Nord 1,7 % et l'Oise 0,8 %.

Il en va de même des mobilités résidentielles : on aborde souvent la question du solde migratoire (bilan des emménagements et des déménagements), mais le chiffre généralement fourni est bien un solde, et il importe d'analyser quels sont les ordres de grandeur des mouvements de part et d'autre.

Les déménagements sont particulièrement limités : dans la CASQ, 64,7 % des ménages habitaient le même logement il y a 5 ans, 17,8 % un autre logement dans la même commune, et seulement 5,2 % habitaient dans une autre région. Dans les autres EPCI, cette dernière proportion était encore plus faible : 4 % dans le



### La population des EPCI en 2006

Population municipale (en habitants)

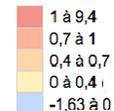
1 253 179

313 295

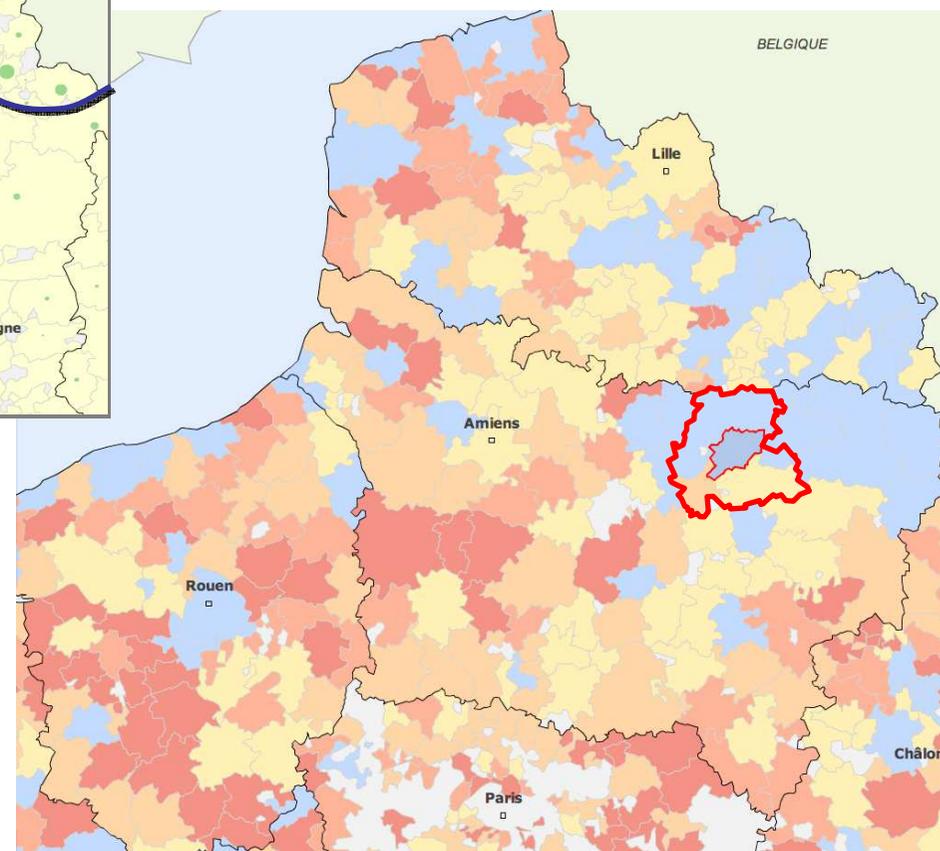
source : INSEE (RP), DGCL (2006)

### L'évolution de la population des EPCI

Variation relative annuelle de la population (en %)



source : INSEE (RP), DGCL (1999-2006)



### Un « entre-deux » ?

- **En haut, à droite** : la population 2006 des EPCI du quart nord de la France. Les zones de hautes pressions démographiques se situent nettement en Ile-de-France et dans le Nord-Pas de Calais. Amiens, Saint-Quentin et Reims apparaissent dans ce contexte comme des « isolats » relatifs, situés au sein d'espaces ruraux peu peuplés.
- **En haut, à gauche** : évolution 1999/2006 de la population des EPCI : cette situation tend à s'aggraver dans le nord de l'Aisne et l'est du Nord-Pas de Calais. Le nord du Pays du Saint-Quentinois est clairement concerné par cette évolution.

Vermandois, 3,2 % dans la Vallée de l'Oise, 2,9 % dans le Canton de Saint-Simon, 2,2 % dans le Val d'Origny.

Cette proportion est à rapprocher de celle du département de l'Aisne (7 %) et de la Région de Picardie (7,8 %), toujours pour les déménagements en provenance d'autres régions depuis 5 ans.

Non seulement les migrations résidentielles sont de faible niveau quantitatif, mais elle sont de surcroît de faible ampleur géographique, et concernent surtout le voisinage immédiat du secteur concerné au sein du Pays.

## Des flux économiques qui valorisent peu le territoire

Ce relatif isolement du Pays est visible sur le plan des flux de marchandises qui trahissent la relative faiblesse des flux économiques.

En effet, les trafics sont intenses, notamment sur les autoroutes, mais il s'agit surtout de flux de transit, comme le montre la différence entre le trafic moyen journalier annuel (TMJA) du barreau A1/St. Quentin de l'A29, qui dessert surtout l'agglomération de Saint-Quentin (6 277 véhicules-jour) et l'A26, surtout utilisée par le transit (autour de 17 000 v/j).

Certes, la concurrence de la RN 29/D 1029 est forte sur cette section de l'A29, mais la réalité des trafics renforce l'impression d'isolement précédemment décrite.

Cette insertion limitée dans les flux économiques est donc le résultat de flux intenses qui traversent le territoire mais s'y arrêtent peu : la valorisation des activités du territoire, leur irrigation par les flux externes trans-européens, est donc limitée.

Le positionnement géographique théoriquement favorable du Pays, à l'intersection des axes Paris ⇔ Bruxelles/Anvers/Rotterdam, Royaume-Uni / Le Havre ⇔ Allemagne, ne conduit que faiblement à un développement local.

La proximité, depuis longtemps, de l'essentiel des grands marchés européens est évidemment la raison profonde du développement industriel du Pays, et celle du maintien d'un niveau élevé d'activité industrielle malgré la crise : le secteur industriel représente, en 2006, presque le cinquième de l'emploi total, quand il n'en représente que 15 % au niveau national.

Mais ce facteur favorable global peine à rester, ou à devenir un facteur particulier d'implantation des entreprises, et les grands axes de transport qui parcourent le territoire ou ses abords (cela vaut également, dans une certaine mesure, pour le transport fluvial), pei-

nent à constituer des noeuds économiques productifs en dehors des activités logistiques qu'ils ont suscités (et qui sont importantes à l'échelle du territoire, et en forte progression).

## Des déterminants sociaux et/ou géographiques ?

La structure des revenus, leur répartition, modifiées par les effets à long terme de la crise industrielle, expliquent évidemment en partie cette mobilité limitée des ménages.

Avec un revenu net imposable moyen de l'ordre de 19 000 €, conforme à la moyenne départementale, mais bien inférieure à la moyenne picarde (presque 21 000 €) et à la moyenne française (23 000 €), on conçoit aisément qu'un nombre important de ménages sont dans l'incapacité de profiter d'éventuelles opportunités externes, d'autant que le niveau des revenus va décroissant, et que le Pays connaît une faible représentation des CSP supérieures traditionnellement plus mobiles.

Dans l'autre sens, l'évolution de moyen terme de l'économie locale ne crée que modestement les conditions d'arrivées importantes, bien que le Pays soit inséré dans le marché intérieur français qui crée toujours une certaine mobilité de niveau national.



Photos de Saint-Quentin au sortir de la première Guerre Mondiale...

### Une histoire pleine d'enseignements...

La réflexion sur la trajectoire du Pays du Saint-Quentinois ne peut manquer de s'interroger sur son évolution historique sur la longue durée.

Il n'entre évidemment pas dans l'objet d'un diagnostic de détailler les faits historiques, mais il faut noter que le Pays du Saint-Quentinois possède une histoire contrastée, liée à sa situation géographique au cœur de l'Europe occidentale.

Le Vermandois, dont la capitale fut sans doute à l'origine Vermand, capitale du peuple gaulois des Viromandui, que cite César<sup>1</sup>, puis Saint-Quentin, était, au moment où se définissent les « frontières » administratives du moyen-âge, un comté puissant, vaste, s'étendant jusqu'aux abords de l'actuelle Ile-de-France à l'exception de Noyon.

Surtout, ce territoire, qui a vu, plus qu'ailleurs, se créer et se développer les liens féodaux, a été un espace de croissance, et, pour tout dire, un des secteurs les plus développés du monde ou du moins d'Europe, du IX<sup>ème</sup> au XIV<sup>ème</sup> siècle.

Cette avance économique et, sans doute démographique, il l'a due aux activités manufacturières (textile) et commerciales (point d'ancrage nord-ouest des foires de Champagne), dans le cadre d'une « zone de hautes pressions économiques » qui s'étendait du Vermandois à la Flandre.

Sans solliciter abusivement les faits, on peut avancer que le Vermandois était, pendant cette longue période, à la pointe de l'économie des flux européens, dans ce qui était en train de devenir une « économie-monde ».

Le déclin relatif du Vermandois, sur le plan économique, est lié, non pas seulement aux guerres, qui, de la fin du moyen-âge au début du XX<sup>ème</sup> siècle, ont effectivement ravagé le Pays, mais à la distorsion du lien entre le Pays et l'axe économique central de l'Europe (l'Europe carolingienne ou la « banane bleue » comme on l'appelle quelquefois aujourd'hui) : d'espace central à l'échelle continentale, le Vermandois est devenu un espace de faible densité, périphérique à l'Ile-de-France et s'est progressivement coupé de ses liens avec l'Europe du Nord.

---

<sup>1</sup> In « Commentaires sur la Guerre des Gaules », II, 4, 6, II, 16,2 et II, 23,4

Mais ce facteur social n'explique pas tout : le Pays est inséré dans un ensemble de territoires voisins qui présentent un dynamisme modéré, et, surtout, indépendamment même de leur trajectoire récente, sont depuis longtemps des espaces de « faible pression » démographique et économique.

Cette situation est évidemment ambivalente :

- D'un côté, Saint-Quentin ne subit pas de concurrence urbaine sur son hinterland rural, les autres villes pouvant exercer une influence étant assez éloignées ;
- Mais, de l'autre côté, la possibilité d'un maillage économique, d'une interaction et d'une complémentarité avec d'autres centres de décision et de production est faible ; les relations dites de « fertilisation croisées » ou plus simplement de sous-traitants/donneurs d'ordre sont plus difficiles à mettre en place.

La faiblesse des flux entrants et sortants s'explique donc également par l'absence de débouché vers des espaces voisins actifs. Généralement, les flux sont, d'abord, des flux de voisinage. Dans le cas des flux résidentiels, ce sont des flux de proximité. C'est bien le cas du Pays du Saint-Quentinois, où seulement 4%

des ménages habitaient une autre région cinq ans auparavant.

Mais les espaces voisins susceptibles de fournir ces entrants sont des espaces peu denses, généralement en récession démographique, et donc peu capables d'engendrer une mobilité de niveau élevé.

Dès lors, l'attractivité du Pays du Saint-Quentinois s'exerce sur des nombres réduits, sur le plan économique comme sur le plan résidentiel.

Par exemple :

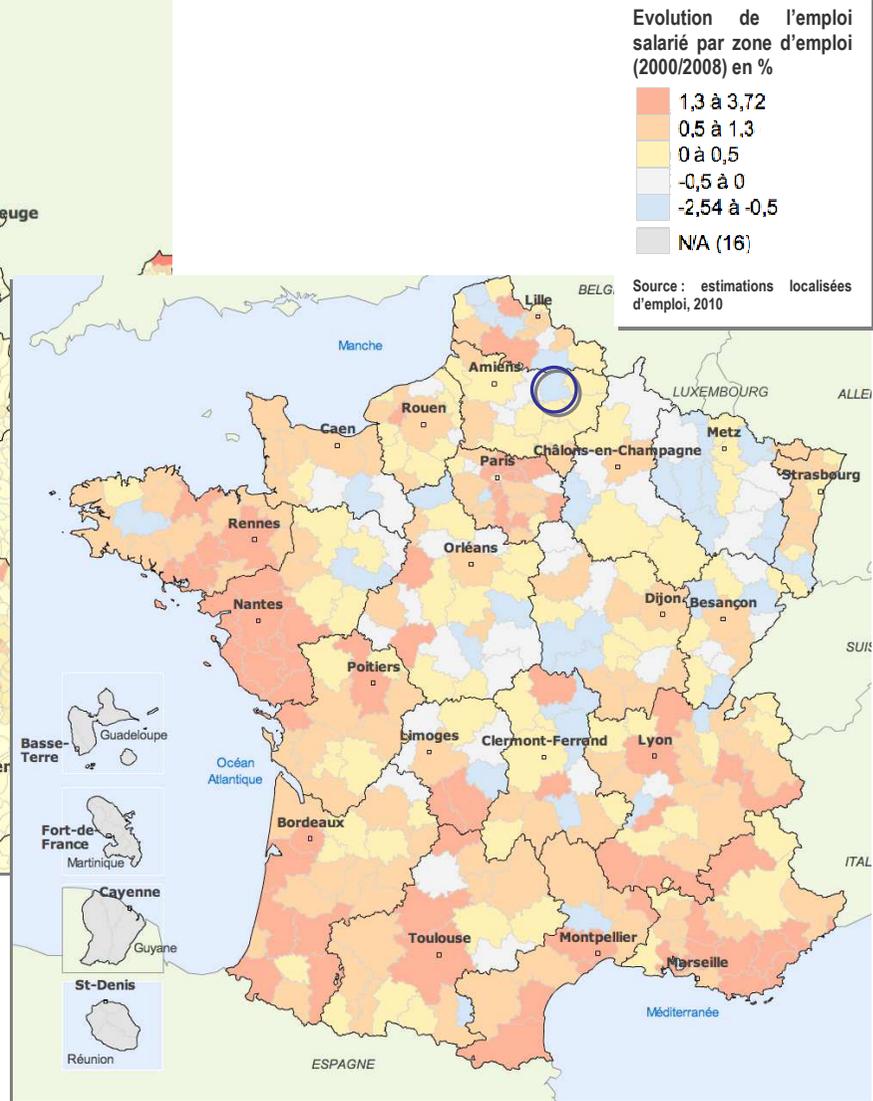
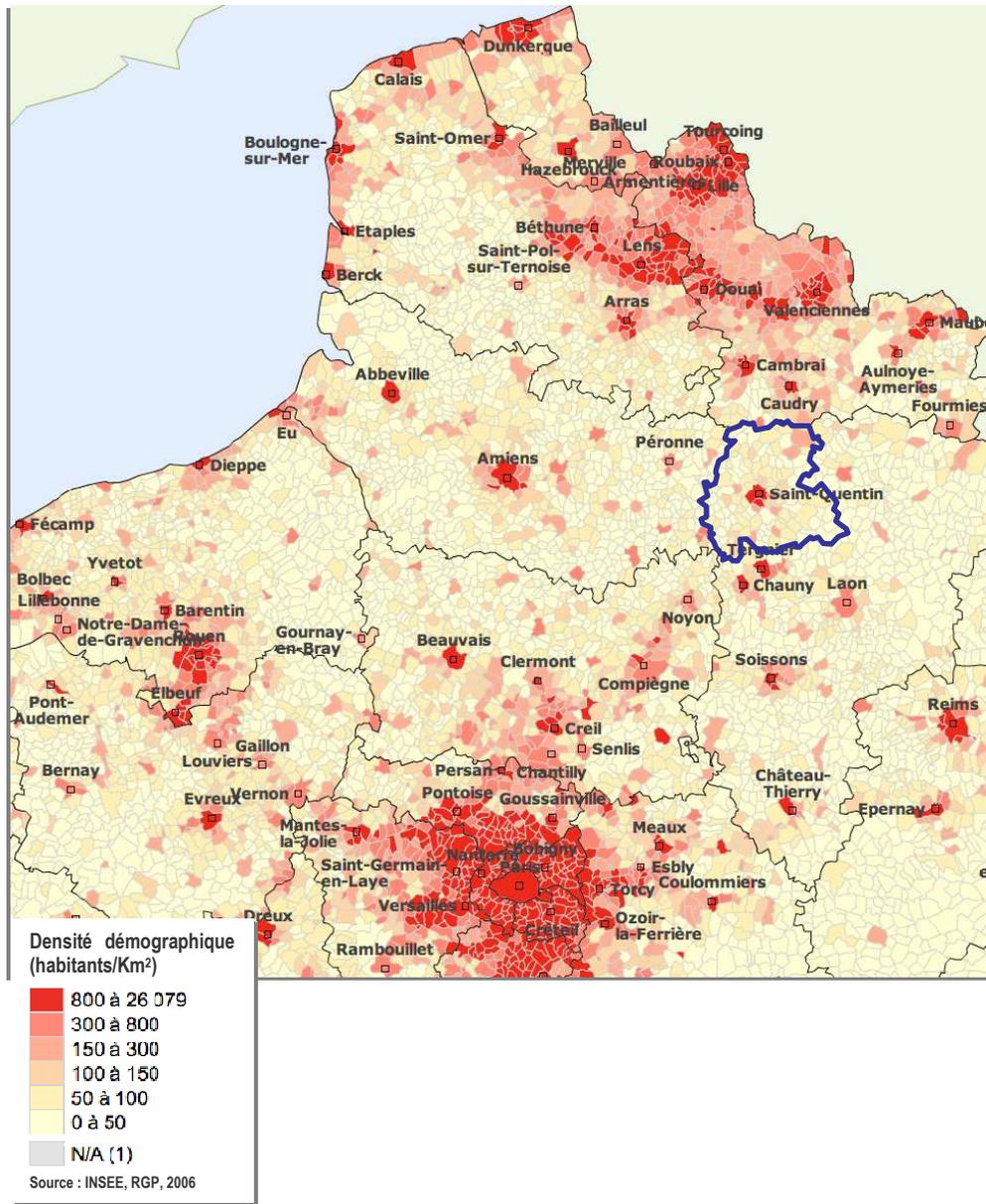
- **le taux de création d'entreprises**, en 2008, était légèrement supérieur, dans le Pays du Saint-Quentinois, aux moyennes départementales (10,1 % contre 9,9 %, et 10,3 % en Picardie), et était en croissance affirmée ;
- **mais les transferts proches** (des pourtours du Pays vers celui-ci) étaient plus rares, compte-tenu de la très faible densité d'activité aux confins du Saint-Quentinois.

Au total, le développement économique était de plus faible ampleur, par défaut d'intégration dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'économie des flux ».

## Une différenciation nord/sud

Il faut cependant remarquer que le rapport du pays aux espaces de forte densité est fondamentalement différent au nord et au sud :

- Au sud, **l'Ile-de-France** s'étend largement, son urbanisation atteint les confins du département de l'Oise ; son dynamisme économique et résidentiel s'éteint, mais cette région représente une zone de très hautes pressions économiques et sociales, avec une évidente concentration des fonctions métropolitaines supérieures. L'effet de diffusion résidentielle est fort, mais l'effet de diffusion économique est faible, et l'Ile-de-France est surtout un « attracteur » économique à l'égard des régions voisines.
- Au nord, **le Nord-Pas de Calais** subit encore les effets d'une crise primaire et secondaire dévastatrice, dont certains aspects présentent des ressemblances avec celle du Pays du Saint-Quentinois, bien que l'arrière-plan territorial soit très différent, mais il constitue néanmoins un espace de très forte densité, autour du croissant de l'ancien bassin minier, d'une part, et de l'agglomération lilloise, d'autre part.



Par ailleurs, cet espace nordique est en relation directe avec le continuum urbain du nord-Europe, que l'on peut appeler « la banane bleue », axe économique fondamental de l'Europe et, encore à l'heure actuelle, du monde<sup>1</sup>.

La capacité de diffusion de cet espace est faible à l'égard du Pays du Saint-Quentinois : celui-ci est surtout en contact avec le Cambrésis, qui subit actuellement une période de graves difficultés conjoncturelles, mais a néanmoins présenté, de 1999 à 2006, une hausse de près de 10 % de ses emplois à l'échelle de son aire urbaine.

Il y a donc, pour le Pays du Saint-Quentinois, un potentiel d'attractivité résidentielle à l'égard de l'Île-de-France, et un potentiel d'attractivité économique – de niveau plus faible – à l'égard du Nord-Pas de Calais.

Mais, à l'heure actuelle, ce potentiel n'est que très faiblement révélé et la capacité à le susciter est évidemment un des grands enjeux des années à venir...

<sup>1</sup> Selon l'expression de M. Brunet, Directeur du GIP RECLUS de Montpellier, en 1990. Ce concept a été jugé peu ouvert aux autres régions et a été remplacé en 2000 au sein de l'UE par celui de « grappe européenne », peu significatif (programmes INTERREG III). La banane bleue reste un cadre conceptuel fécond pour rendre compte du phénomène de dorsale centrale européenne.

## Spécificités et « frontières » naturelles...

### Un cadre de vie original ?

Globalement, le Pays du Saint-Quentinois est situé dans un espace de paysages ouverts, où prédominent les plaines cultivées : ce n'est pas la géographie physique qui crée localement des effets-frontière.

Le paysage urbain présente – et pas seulement à Saint-Quentin – une diversité souvent insoupçonnée, mais ne constitue pas un élément net de différenciation par rapport aux espaces environnants.

En revanche, le paysage agricole et naturel présente des caractéristiques originales, qui peuvent être définies comme :

- Une lisière paysagère avec les entités paysagères voisines, en limite de basse-Thiérache et du Laonnois : ces entités « mordent » sur le Pays du Saint-Quentinois au nord-est et au sud-est, et

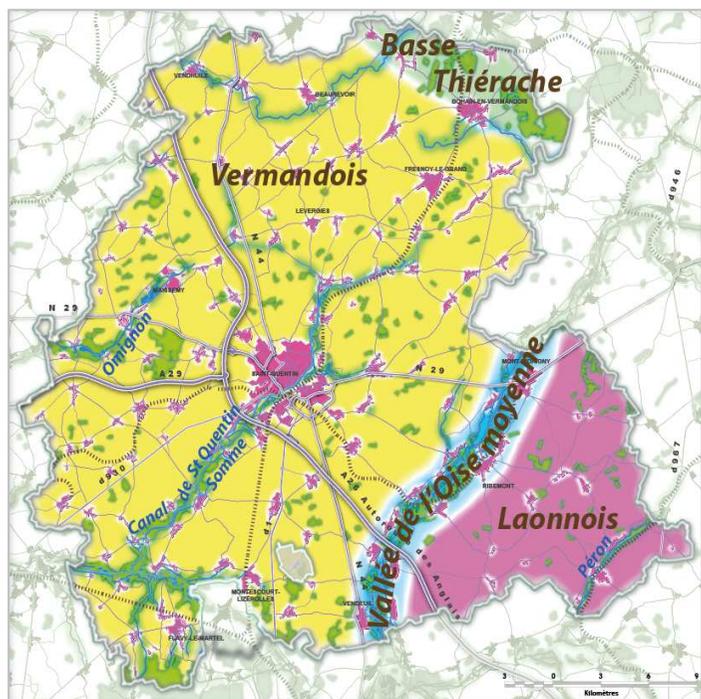
la vallée de l'Oise moyenne délimite clairement les espaces ;

- Le cœur du Pays est constitué d'une entité paysagère spécifique, dite du Vermandois, qui allie openfield classique et richesse paysagère due à la diversité des motifs (espaces agricoles, boisement, paysages d'eau, etc.), ce qui instaure un caractère identitaire important.

Sans être véritablement différenciant, le paysage du Vermandois est donc assez spécifique, varié, et peut constituer, pour autant qu'il soit à la fois préservé, valorisé et géré dans sa dynamique propre, un atout d'attractivité résidentielle, mais également économique, pour l'ensemble du Pays.

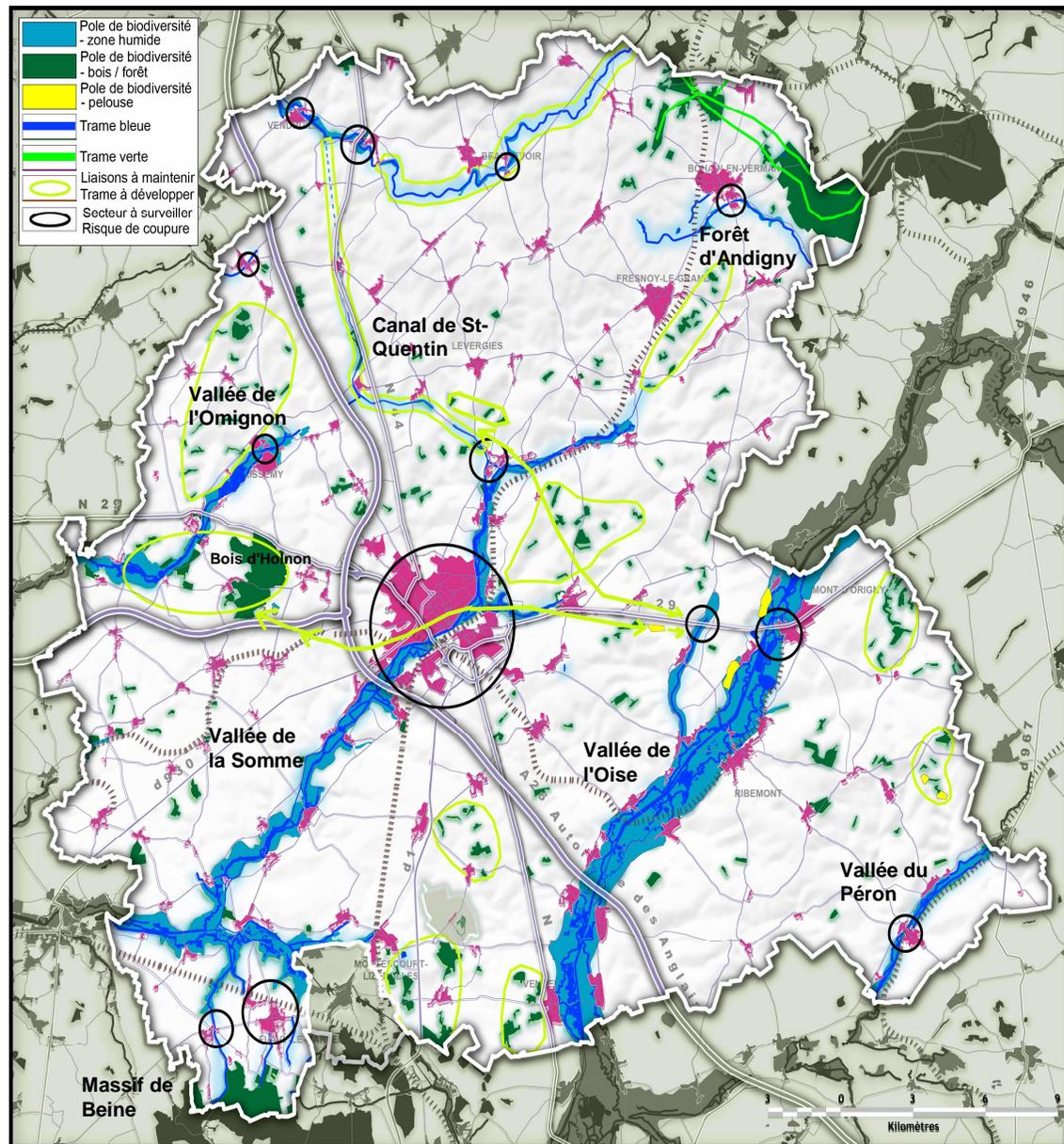
### Des continuités naturelles qui bornent le territoire

Cette relative originalité de la majeure partie du territoire du Pays est donc contrebalancée par des marges extérieures assez marquées, qui sont délimitées par des continuités naturelles représentées par les vallées de l'Oise, de la Somme, de l'Omignon, du Péron et, pour une



**Le rôle des continuités naturelles et des paysages dans l'ouverture du Pays du Saint-Quentinois :**

- En haut, à gauche : les entités paysagères du Pays (source : EIE, PROSCOT, 2010)
- A droite: les continuités naturelles, pour l'essentiel liées aux vallées (source : approche d'une trame verte et bleue, PROSCOT, 2010)



partie, de l'Escaut qui prend sa source dans le Pays.

Les autres continuités naturelles sont à plus petite échelle (forêt d'Andigny, Massif de Beine) et ne pénètrent pas profondément le territoire.

## Un territoire qui se distingue...

Ces continuités naturelles, et tout spécialement la vallée de l'Oise, constituent évidemment des traits d'union avec l'extérieur, mais elles représentent également des frontières paysagères et naturelles : l'effet de coupure n'est pas tant dû aux infrastructures de franchissement (ponts, viaducs, etc..) qu'à la réalité des vallées et de ce qu'elles délimitent : par exemple, vu du cœur du Pays du Saint-Quentinois, « l'outre-Oise » est un monde assez différent, et l'Oise distingue autant qu'elle unit.

C'est ainsi qu'au sein d'un nord français souvent noté pour son absence de relief, le Pays du Saint-Quentinois présente de grand avantage d'une richesse paysagère à mettre en valeur, mais également une spécificité qui limite son ouverture.

## Un espace en transition ?

### Les facteurs d'évolution

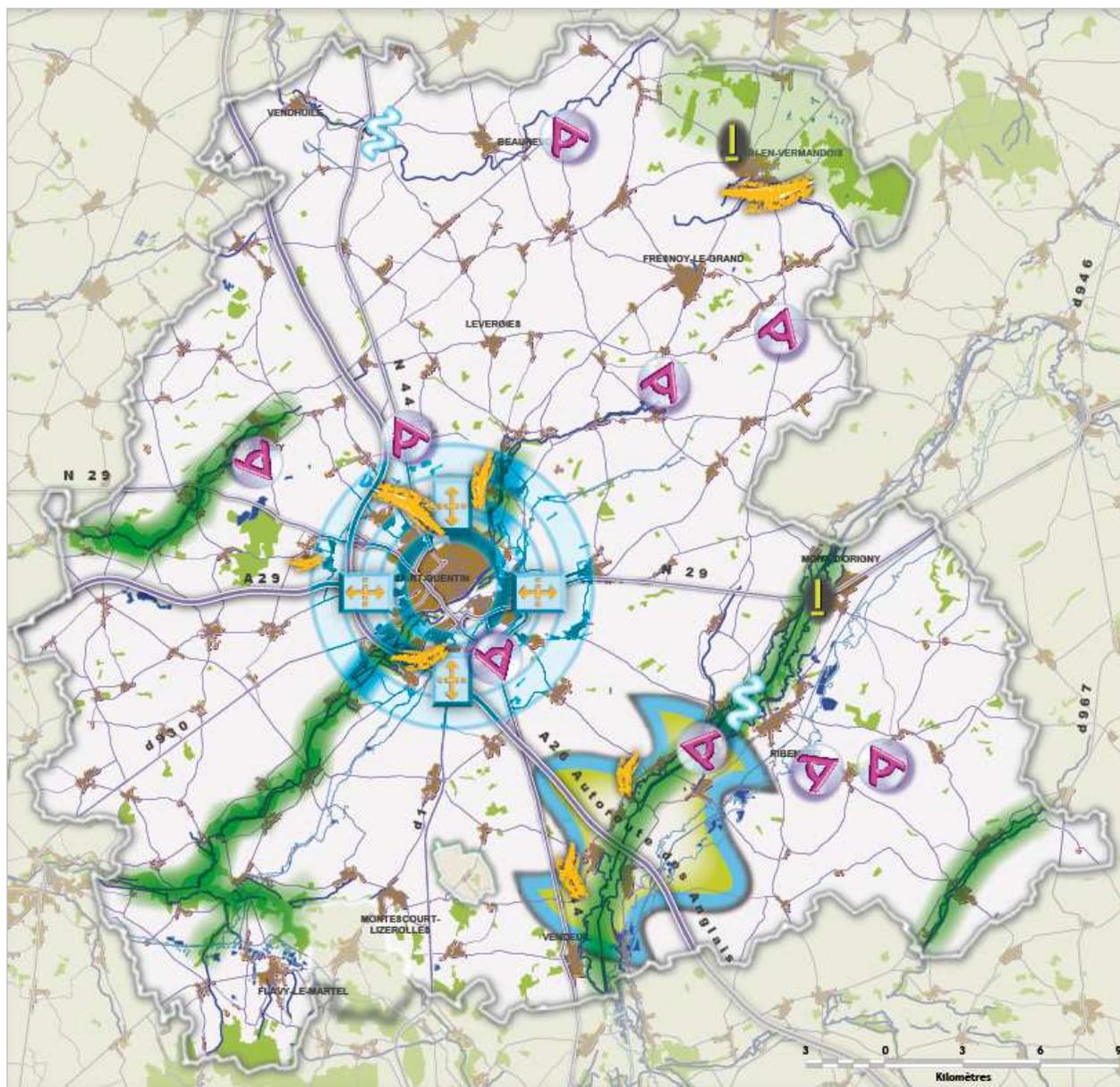
Plusieurs facteurs peuvent être distingués, qui tendent à modifier, à plus ou moins long terme, la situation du Pays du Saint-Quentinois pour ce qui est de ses rapports avec l'extérieur :

- **Tout d'abord, l'évolution des infrastructures** : le réseau autoroutier sous sa forme actuelle est relativement récent, l'achèvement complet de l'A 29 n'ayant pas encore dix ans. Les trafics sont tendanciellement en hausse, et l'on peut imaginer que l'effet de désenclavement, ralenti par la crise, se manifestera à l'avenir. De ce point de vue, l'importance de la filière logistique (3 300 emplois en 2006) et sa progression (+ 41 % par rapport à 1999) représentent des indicateurs d'un possible retournement de tendance.
- **La perspective du Canal Seine-Nord Europe (CSNE)** constitue à moyen terme une opportunité pour le territoire, pour autant qu'il puisse développer une capacité d'utilisation indirecte de cette

grande infrastructure : au-delà de la période de construction (qui créera un niveau non négligeable d'activité) et des plate-formes logistiques « bord à canal », le territoire peut se positionner sur des activités de « logistique aval » ou de « logistique enrichie ».

Plus généralement, le CSNE tendra, à long terme, à repositionner cette portion d'espace picard dans les grands courants d'échanges intra-européens, et cette perspective est en soi intéressante.

- **La stabilisation de l'attractivité résidentielle** à un niveau négatif (déficit de presque 6 000 arrivants par rapport aux partants de 1999 à 2006 pour l'ensemble du Pays) se conjugue à l'émergence, dans la Vallée de l'Oise, et surtout dans le Canton de Saint-Simon, de soldes migratoires nuls ou légèrement positifs qui constituent un élément nouveau.
- Cette évolution trahit un accroissement – de faible ampleur, mais progressif – des éléments de mobilité externe du Pays.
- **Le redressement de la création d'emploi depuis 1999**, largement dû à l'emploi public, suppose également un flux accru d'activité économique directe ou indirecte, au profit du Pays du Saint-Quentinois .



## Enjeux paysagers à l'échelle du Pays du Saint-Quentinois

- 

Protection des boisements en tant que motif paysager structurant
- 

Préservation des fonds de vallées (valorisation des boisements / maîtrise de la popiculture / maîtrise de la fréquentation touristique / lutte contre le phénomène de cabanisation)
- 

Préservation des respirations naturelles entre les espaces urbains (maîtrise de l'urbanisation linéaire)
- 

Lisière urbaine ayant un rôle important dans le grand paysage (transition entre les espaces urbains, agricoles et naturels / accès aux vues paysagères qualitatives / rattachement des urbanisations nouvelles aux centres urbains existants)
- 

Gestion urbaine cohérente pour une covalorisation des espaces bâtis de Saint-Quentin et des communes limitrophes
- 

Mise en valeur des entrées de ville (aménagement végétal / cohérence activités et résidentiel)
- 

Lisière urbaine qualitative perceptible dans le grand paysage
- 

Point de vue remarquable

Nous reviendrons sur ces questions fondamentales, mais du point de vue de l'insertion du territoire dans les flux, la situation actuelle semble évoluer et cet élément d'évolution concentre, plus qu'il n'en est la résultante, les différents éléments de développement.

Indépendamment du solde (arrivants moins partants, migrations domicile travail vers l'extérieur et vers l'intérieur, flux de marchandises, etc...) des mouvements de et vers le Pays, l'indice d'une évolution des flux est en effet en elle-même un élément susceptible de mieux irriguer le territoire.

## D'un « entre-deux » à un espace émergent

Le manque de débouchés directs à courte échelle concerne un ensemble de villes et d'agglomérations : Amiens, Reims, Saint-Quentin, et, dans une large mesure, Châlons-en-Champagne.

On constatera que la situation des autres agglomérations de cet « entre-deux » est souvent jugée meilleure, mais ces agglomérations sont aidées par la taille de leur agglomération et, dans deux cas sur trois, par

le statut de préfecture de région.

Dans tous les cas, cependant, ces agglomérations présentent une quasi-stabilité de leur population (+ 0,2 % par an pour l'aire urbaine d'Amiens, + 0,1 % pour celle de Reims, - 0,1 % pour celle de Châlons-en-Champagne), liée à la natalité, alors que les soldes migratoires sont partout négatifs.

L'emploi, mesuré par le taux d'emploi, est partout en hausse modeste, mais réelle.

Compte-tenu de la taille et du statut de ces agglomérations, leurs « performances » ne sont pas fondamentalement différentes de celles du Saint-Quentinois : l'effet de l'absence de maillage urbain est partout présent.

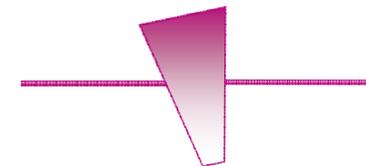
L'évolution du Pays du Saint-Quentinois, de ce point de vue, est donc partiellement liée à celle de l'émergence de « l'entre-deux », entre Ile-de-France et Nord-Pas de Calais.

En un mot, le devenir du Pays du Saint-Quentinois et celui des villes de cet espace médian peut être résumé en une phrase : entre Paris et Lille, y aura-t-il émergence d'un espace nouveau, dynamique et « qui compte », ou non ?

Naturellement, cette réflexion peut porter sur **de possibles collaborations à esquisser avec ces agglomérations**, dans l'esprit d'une émergence commune.

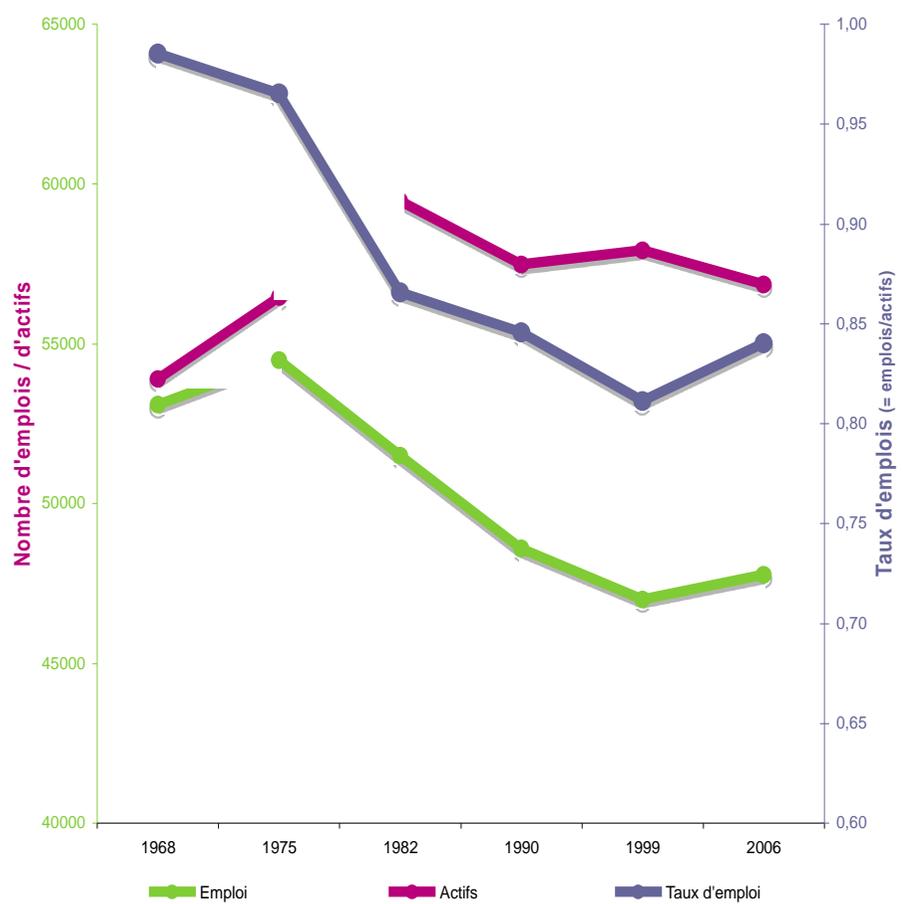
Mais elle peut également s'appuyer sur **la définition précise du contenu d'un « axe médian » est/ouest** entre espace central européen et région parisienne, sur le plan économique (logistique, industrie, tertiaire, économie résidentielle, nouvelles technologies...).

Dans le cas spécifique du Pays du Saint-Quentinois, cette perspective est/ouest se double de la nécessité d'une réflexion **sur le contenu économique d'un axe nord-sud entre Paris et Lille / Bruxelles / Pays Bas / Allemagne**, c'est-à-dire sur la valorisation de sa situation géographique propre, en termes de positionnement économique dans le contexte des effets à terme des infrastructures existantes ou projetées.



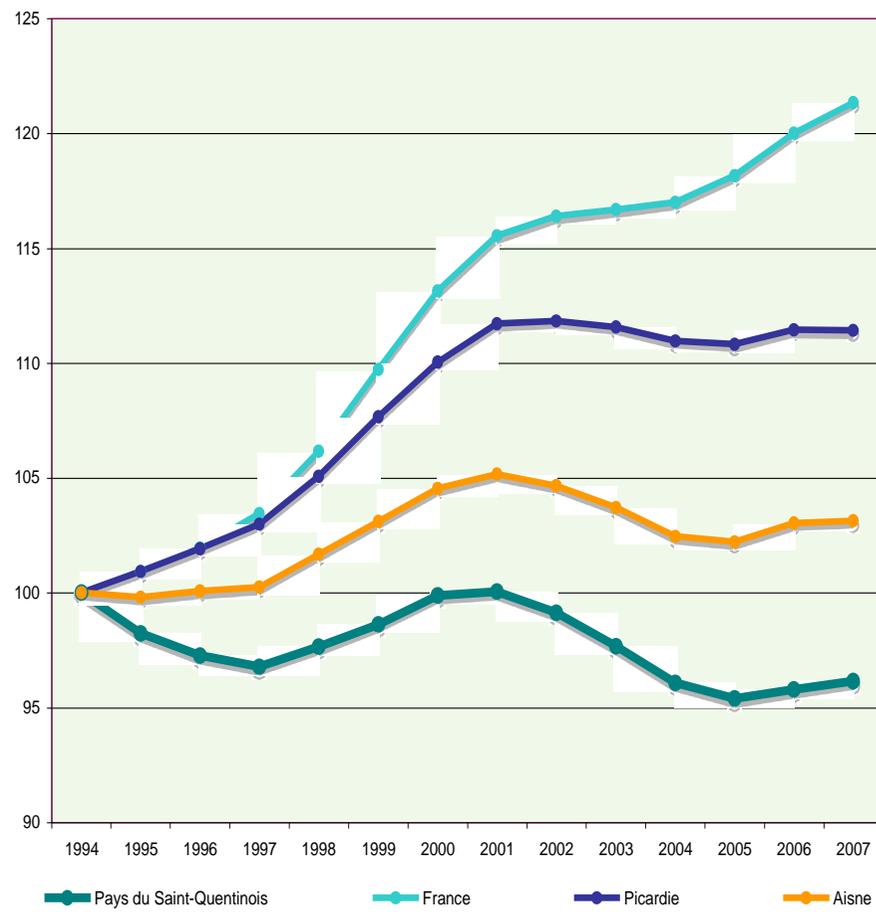
**Évolution de long terme de l'emploi total, du nombre d'actifs et du taux d'emploi (1968-2006)**

(Source : RGP 1968-1999 et RRP 2006, INSEE)



**Evolution 1994-2007 de l'emploi salarié privé (Base 100 en 1994)**

(Source : UNIStatist)



# SECONDE QUESTION : UNE STABILISATION OU UN REBOND ?

## Les champs de l'analyse

L'analyse de la « trajectoire » récente du Pays du Saint-Quentinois s'appuie sur les indicateurs de son évolution dans les différents domaines et notamment dans ceux de la population, de l'économie et de l'emploi, du logement, des services et des équipements, de l'aménagement, et de l'environnement.

Cette analyse devra faire leur place aux « signaux faibles », c'est-à-dire à ceux qui ne sont pas classés dans les grandes catégories traditionnelles, mais qui sont susceptibles d'être annonciateurs de ruptures ou d'inflexions, dans un sens ou un autre.

Dans un premier temps, la réflexion sera conduite à l'échelle du Pays tout entier, dans l'

optique de combiner ce qui appartient à des modes de développement urbains et ce qui provient de modes de développement ruraux.

On remarquera que le titre de cette partie est **relativement optimiste** : la possibilité d'une aggravation n'y figure pas.

Les chiffres disponibles, selon les séries statistiques, fournissent des éléments pour les années 2006, 2007, 2008, voire 2009. Dans de nombreux cas, les conséquences de la crise financière et économique actuelle ne sont donc pas mesurés, et ce fait doit être pris en compte.

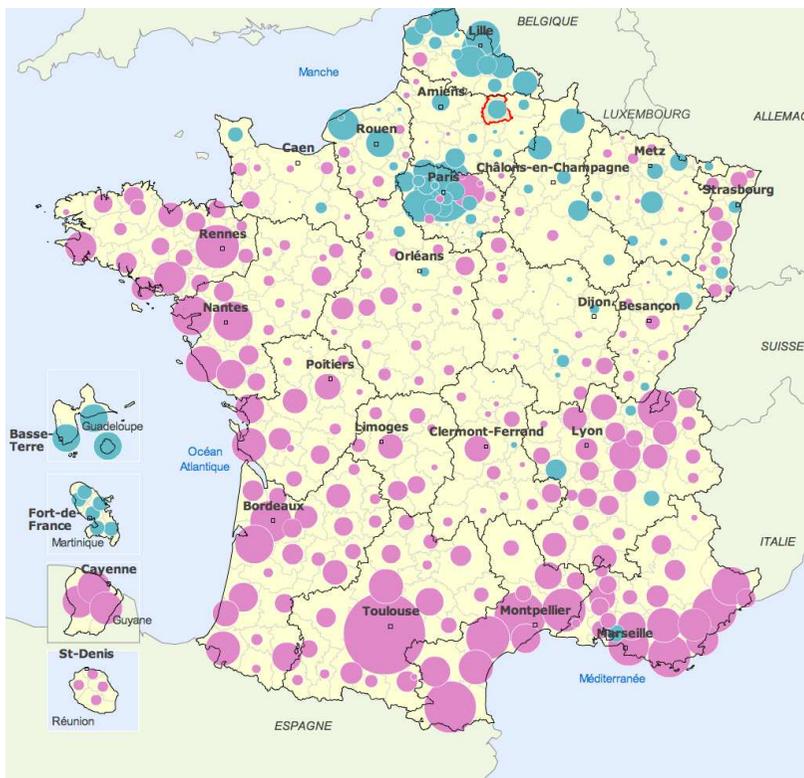
Cependant, malgré les éléments conjoncturels d'aggravation, dans le Pays du Saint-Quentinois comme ailleurs, et, dans certains cas, dans le Pays du Saint-Quentinois plus qu'ailleurs, il apparaît que des éléments positifs existent, qui ont tendu, sur le long terme, à stopper la détérioration de la situation.

## L'évolution économique

L'élément essentiel dans ce domaine est que les derniers chiffres disponibles de l'emploi total du Pays laissent entrevoir **la possibilité que la longue décrue que le territoire a connu depuis 1975 été endiguée**.

En effet, entre 1999 et 2006, **l'emploi s'est ainsi accru de quelques 775 unités (+ 1,6%)**, au rebours de la période précédente (1990/1999).

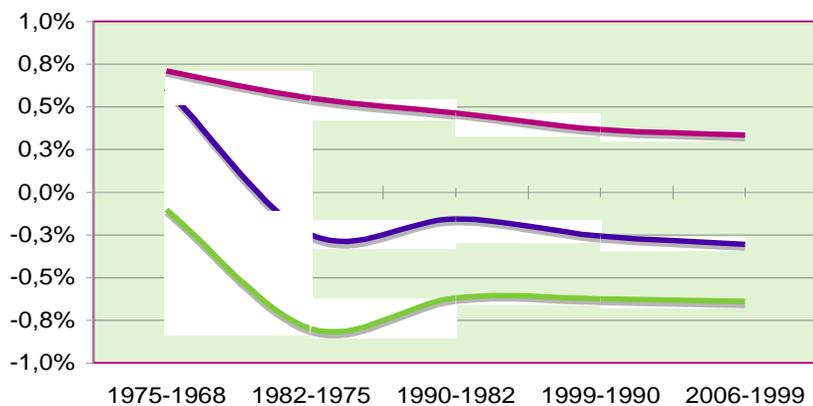
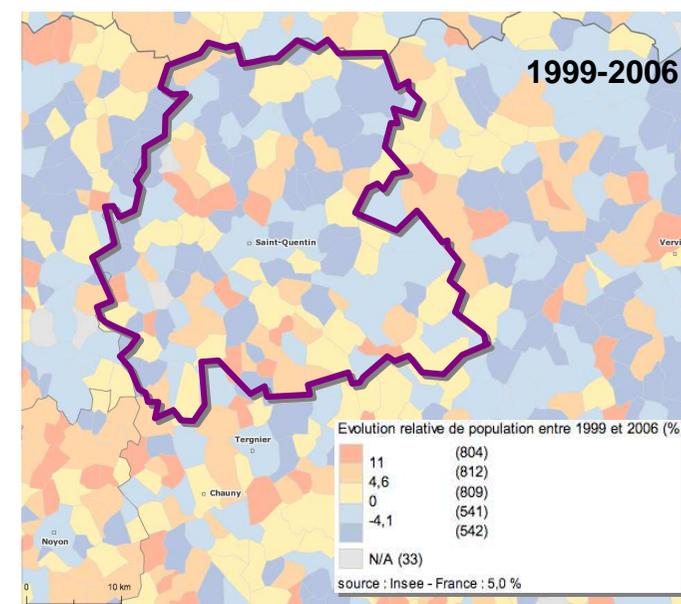
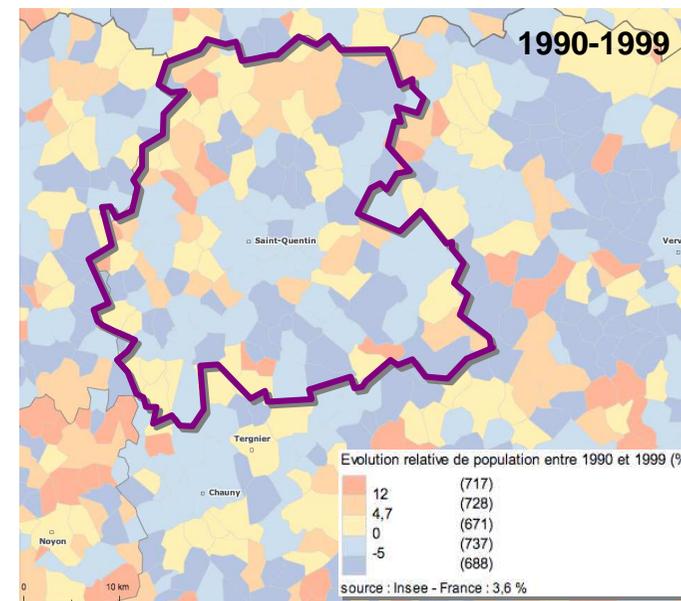
Cette croissance est certes modeste, et s'appuie en partie sur une augmentation de l'emploi public ou semi-public ; elle constitue néanmoins bien un **retournement de tendance** dont l'importance ne saurait être sous-évaluée.



Solde migratoire apparent des zones d'emploi 1999/2006



Source : INSEE, RGP, 2006



Contribution des soldes naturels et migratoires à l'évolution de la population - 1968/2006 - Source : INSEE

- Taux d'évolution annuel
- dû au solde migratoire"
- dû au solde naturel

Ce constat positif doit cependant être pondéré par deux éléments :

- **L'évolution de l'emploi salarié privé** depuis 1994 reste modeste, largement inférieure aux croissances enregistrées aux niveaux départemental, régional et national. Le Pays du Saint-Quentinois enregistre les tendances nationales, mais avec retard et de façon moins intense lorsqu'elles sont à la hausse, et de façon plus aiguë lorsqu'elles sont à la baisse. **Cependant, depuis 2005, l'emploi salarié privé connaît un « frémissement » nouveau.**
- **Le taux de chômage** est remonté jusqu'à 15,2 % pour la zone d'emploi (31/12/2009), alors qu'il était redescendu jusqu'à 11,5 % de la population active au premier trimestre 2008.

Les effets de la crise ont donc, sans aucun doute, effacé les bénéfices de la période 1999/2006, mais l'inversion de la « trajectoire » pendant cette période ne saurait être considérée comme due au hasard.

## Un « signal faible »

Un fait significatif doit cependant être noté : le

### développement de l'intérim.

Cette forme d'activité est souvent considérée comme un signe de précarité pour les salariés. Mais dans le cas d'une économie convalescente, l'intérim est souvent l'indice d'une amélioration, encore fragile, des carnets de commandes des entreprises. Dans un premier temps, la fragilité de la demande gonfle l'intérim. Dans un second temps, si la demande se stabilise, l'intérim tend à se transformer en emploi pérenne.

Il est trop tôt pour affirmer que ce second temps est venu pour le Pays du Saint-Quentinois, mais l'intérim renforce l'impression d'une inflexion dans l'évolution économique du territoire.

## L'évolution démographique

L'évolution de la population est encore plus contrastée, avec une baisse continue depuis la fin des années 70.

Depuis cette date, le territoire a perdu plus de 3 % de sa population, soit - 4 250 habitants.

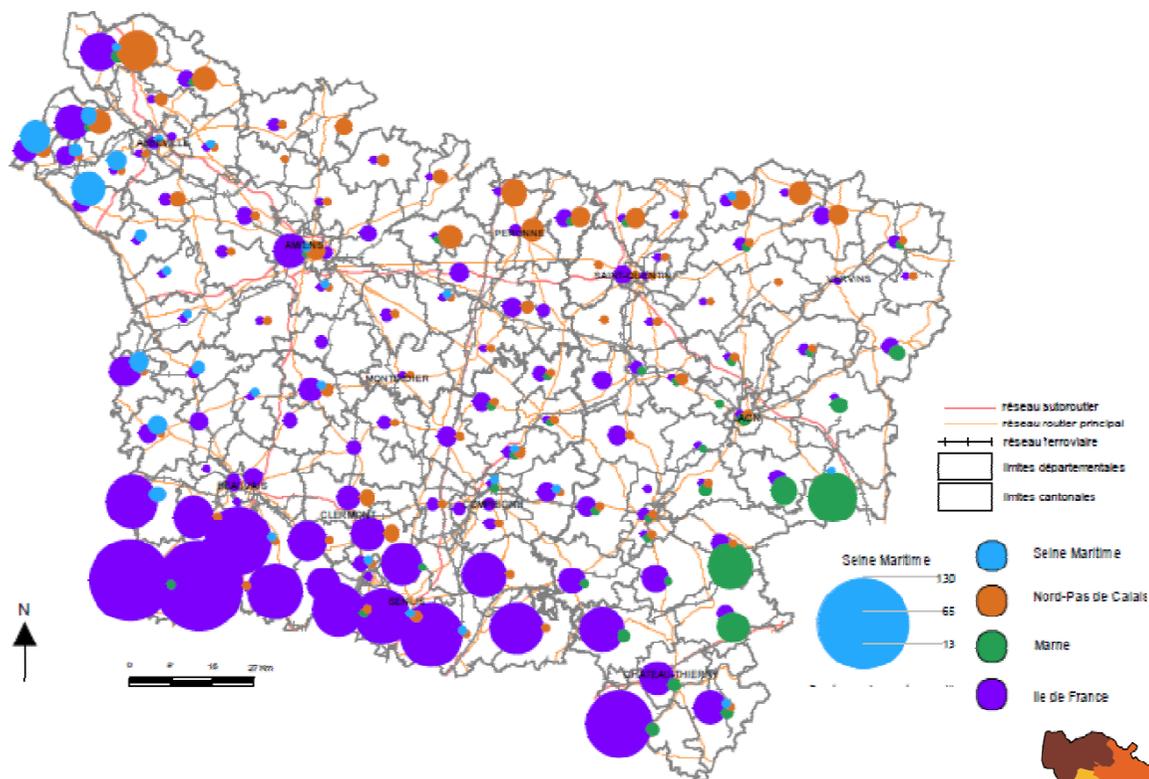
Toutefois, entre 1999 et 2006, cette baisse tend à se stabiliser progressivement : le taux d'évolution annuel est en effet stable entre les deux périodes 1990/1999 et 1999/2006 à - 0,3 %.

Mais l'évolution de la population provient de deux éléments distincts :

- **Le solde naturel** (excédent des naissances sur les décès), qui est lié à la pyramide des âges, et qui ne mesure bien souvent que la situation passée, d'autant que les taux de natalité et de mortalité du Pays sont proches des moyennes départementales.
- **Le solde migratoire**, qui dépend de nombreux facteurs (logement, attractivité), mais qui possède une inertie moindre et qui mesure mieux les évolutions récentes.

Or, si le solde naturel est tendanciellement à la baisse, **le solde migratoire est stabilisé** – à une valeur négative de - 0,64 % pour la période 1999/2006 - depuis les années 1990.

Cette stabilisation n'annonce pas une reprise de l'accroissement démographique, mais représente la probabilité d'une décreue de moins en moins rapide, c'est-à-dire d'un « atterrissage » relativement rapide.

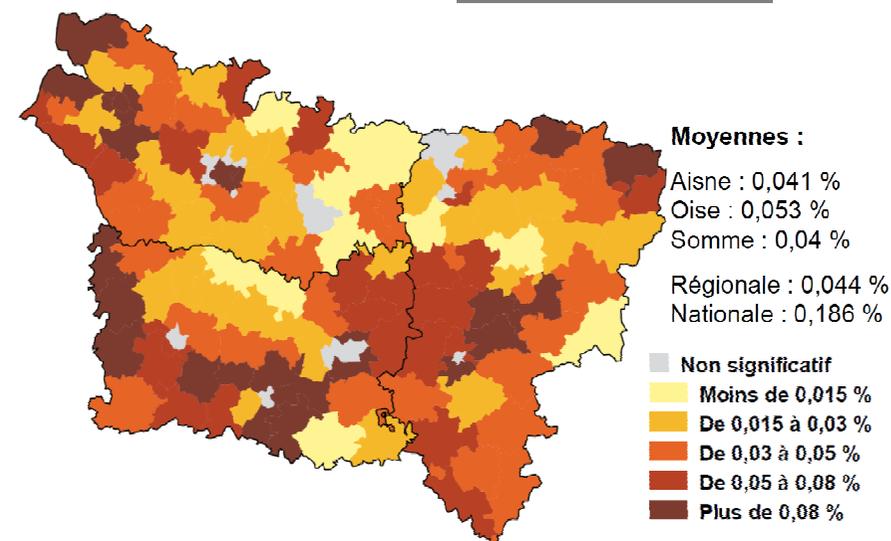


Surfaces orientées vers les espaces résidentiels et de loisirs en 2006 (en % de la surface agricole utile)

Source : DREAL Picardie - 2009

Les marchés fonciers et immobiliers picards 1995/2003 : influences extra-picardes sur le marché de la maison individuelle ancienne

Source : DREAL Picardie - CETE NPDC, 2009



## L'évolution résidentielle

L'évolution résidentielle est évidemment étroitement liée à la population logée. Mais, malgré la diminution du nombre d'habitants, le nombre de logements a progressé, avec les caractéristiques suivantes :

- Le parc de résidences principales a augmenté de 4 % de 1999 à 2006, contre 10 % en France et 6 % dans l'Aisne ;
- La vacance résidentielle a augmenté, pendant la même période, de 16 % : après avoir diminué de 7 % entre 1990 et 1999 (le territoire retrouve son niveau de 1990) ;
- Le nombre de résidences secondaires a baissé de 30 % (- 19% dans l'Aisne et - 11 % en Picardie). La proportion de résidences secondaires au sein du parc résidentiel n'est plus que de 1,6 %.

Naturellement, la croissance du parc a été absorbée – et au-delà, puisque la population a baissé – par le desserrement résidentiel (dimi-

nution de la taille des ménages, liée aux divorces et au vieillissement de la population).

L'effort constructif n'a donc pas été négligeable, bien que son niveau n'ait pas permis l'accroissement de la population.

Dans ce cadre, la question essentielle est celle de l'attractivité du parc pour les différentes populations :

- **Le territoire dispose d'une certaine diversité résidentielle**, avec 39 % de locataires et 61 % de propriétaires, 15 % de logements sociaux (surtout concentrés à Saint-Quentin, qui compte 57 % de logements sociaux), et une proportion grandissante de logements collectifs, fait inhabituel dans les secteurs ruraux ou dans les agglomérations d'une taille similaire.
- En revanche, **le parc est relativement ancien** (la moitié du parc date d'avant 1949, contre un tiers au plan national), avec une obsolescence et un manque de confort marqués dans de nombreux cas.

Cependant, **d'importants efforts de rénovation/requalification du parc ont été récemment entrepris**, au travers, notamment, du Programme de rénovation Urbaine de Saint

(602 logements construits, dont 576 seront destinés à la location, 589 logements démolis, 916 logements réhabilités), de l'OPAH de la Vallée de l'Oise et de « l'opération façades » du canton de Saint-Simon.

**La variable proprement résidentielle de l'attractivité territoriale du Pays est donc en amélioration sensible**, et les populations susceptibles de s'installer dans le Pays du Saint-Quentinois peuvent à terme espérer y trouver des logements en nombre, en qualité répondant à la diversité de leurs attentes.

En revanche, l'accessibilité de Saint-Quentin et son caractère urbain, mais également sans doute le niveau constructif récent, a tendu à maintenir des prix élevés en périphérie de l'agglomération, par rapport aux villes voisines.

Il existe donc une certaine contradiction entre la faiblesse relative de la demande résidentielle et le niveau des prix fonciers et immobiliers, et cet élément de tension constitue sans doute un obstacle au développement de l'attractivité du territoire.

Compte tenu de l'importance du parc locatif, notamment social, une action sur les prix ne peut être envisagée à l'aide d'un renforcement du logement aidé ; c'est donc au travers de la capacité constructive que la tension relevée pourrait être résorbée, au moment où les perspectives immobilières s'améliorent...

Villes	nbre d'habitant	nbre d'équipements	Taux d'équipement par habitant
Lorient	58547	2053	3,5
Soissons	28442	894	3,1
Lille	226014	6674	3,0
Laon	26522	734	2,8
St Quentin	56792	1547	2,7
Beauvais	55481	1477	2,7
Dunkerque	69274	1852	2,7
Belfort	50 863	1368	2,7
Amiens	136105	3150	2,3
Reims	183837	3983	2,2

**Le taux d'équipement de Saint-Quentin et villes proches ou comparables en taille**

**A noter : l'effet du tourisme sur le taux d'équipement (Lorient)**

Nombre d'équipements/population

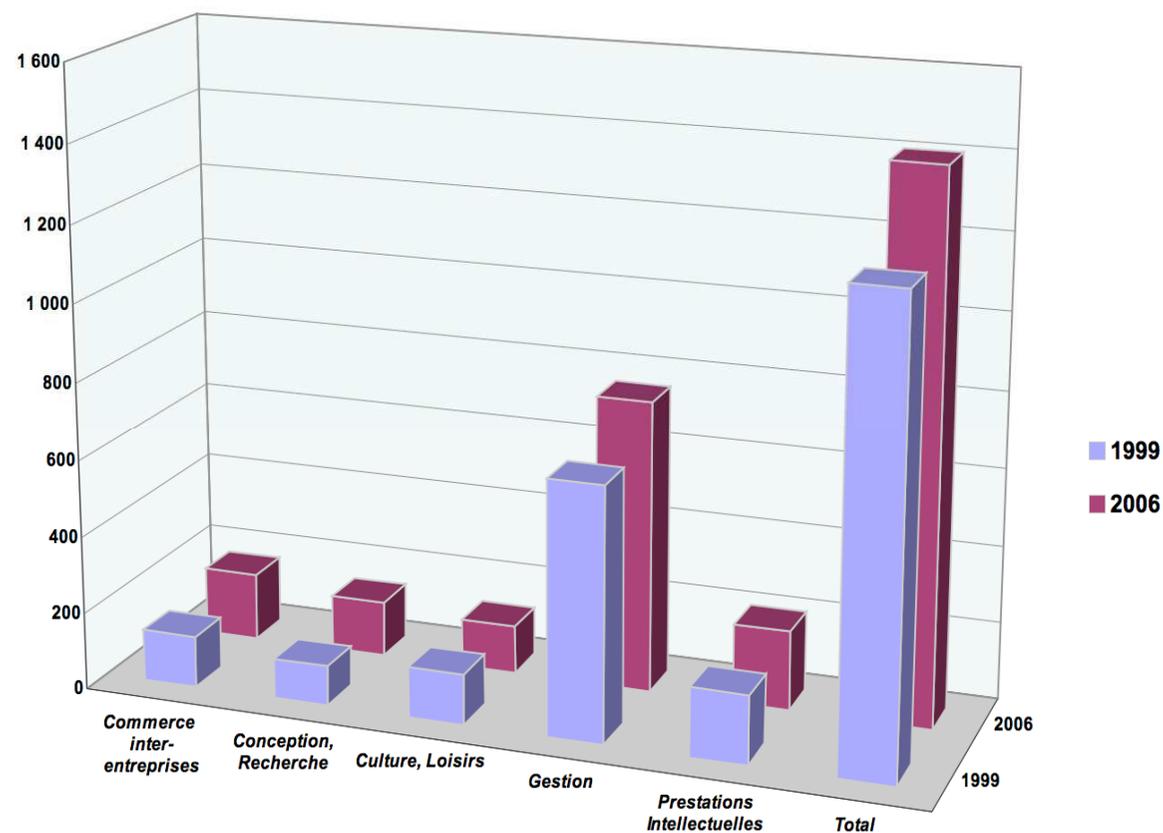
Source : INSEE, BPE 2010, traitement PROSCOT

**Détail de l'évolution des emplois métropolitains supérieurs (EMS) de l'aire urbaine de Saint-Quentin de 1999 à 2006**

**A noter : une croissance importante, surtout dans les fonctions de gestion**

Nombre d'emplois

Source : INSEE, RGP, 2010 - ,traitement PROSCOT



## L'évolution des services et des équipements

Globalement, l'offre de services et d'équipements dans le Pays du Saint-Quentinois constitue un « point fort » par rapport aux bassins de vie voisins ou similaires.

Cette question était au centre des préoccupations avancées par la Charte de Pays 2005/2015, et la situation tend à s'améliorer :

- Avec une offre culturelle de niveau élevé par rapport à la population ;
- Avec une offre sportive et de loisirs qui devrait être dynamisée par la Base Urbaine de Loisirs (BUL) dont de dote la ville de Saint-Quentin ;
- Avec un développement de l'offre de formation, notamment universitaire, le pôle universitaire de Saint-Quentin constituant sans doute le signe le plus encourageant à l'échelle du pays tout entier.

Les points faibles concernent les crèches et halte-garderies, le maillage médical et paramédical en milieu rural, et, dans le Canton de Saint-Simon et dans l'ouest du Vermandois, les commerces de proximité.

Ces questions liées aux services à la population ne sont pas anecdotiques : elles jouent un rôle fondamental dans l'attractivité du territoire, sur le plan résidentiel, mais également sur le plan de l'implantation des entreprises.

### Un « signal faible »

**Le niveau d'équipement et de services** – largement concentrés à Saint-Quentin – peut constituer un élément différenciant à long terme, dans l'optique d'un développement qualitatif du territoire.

Le taux d'équipement par habitant de Saint-Quentin est supérieur à celui des villes d'Amiens ou de Reims, pourtant beaucoup plus peuplées ; cet élément d'urbanité peut jouer un rôle important dans le développement des emplois dits « métropolitains supérieurs<sup>1</sup> », dont le nombre a beaucoup

<sup>1</sup> Emplois de cadre plus spécifiquement présents dans les aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, Culture-Loisirs.

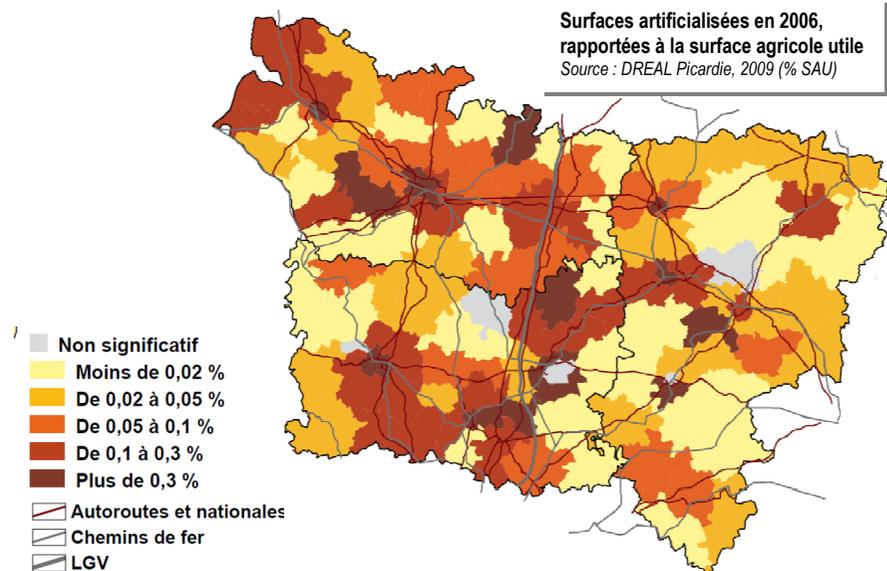
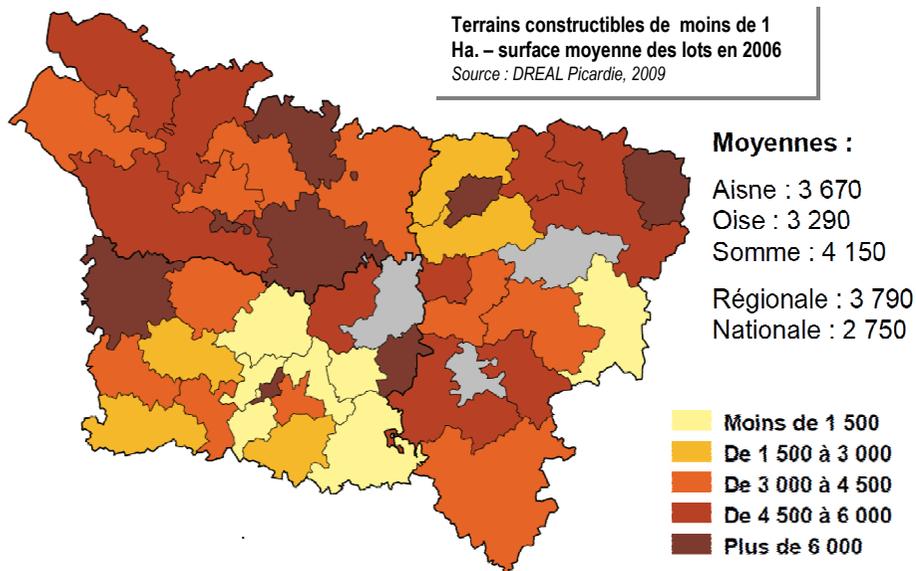
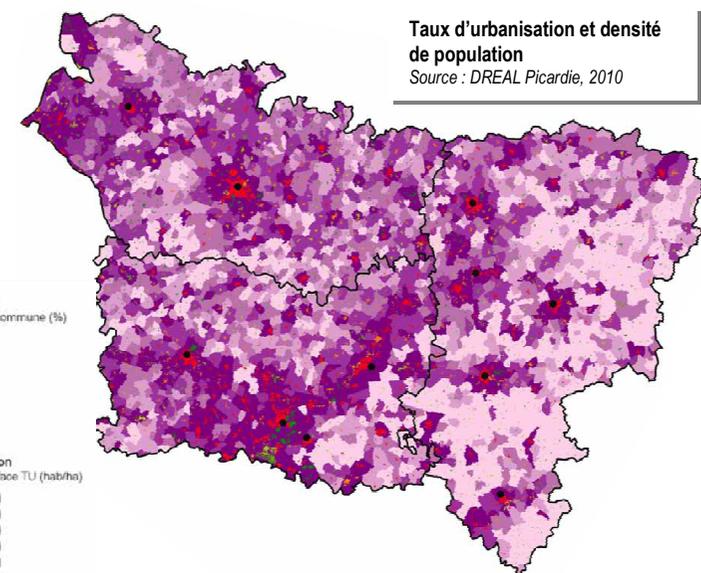
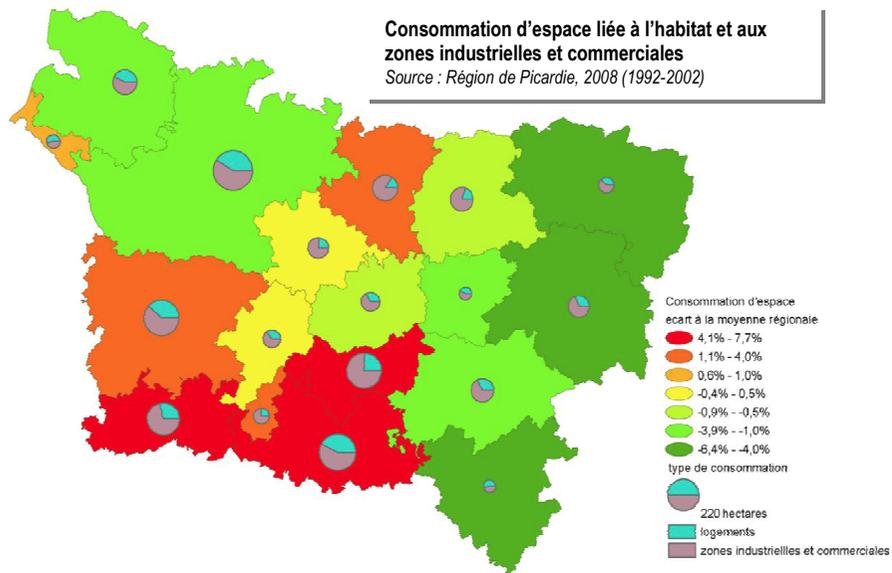
augmenté à Saint-Quentin, passant de 1 200 en 1999 à 1 407 en 2006, signe d'une évolution de fond à souligner.

## L'évolution de l'aménagement

Il faut noter dans ce chapitre l'importance potentielle des aménagements urbains dans l'image de marque du territoire, pour le tourisme, mais également pour les habitants actuels et futurs.

De ce point de vue, les projets de la Ville de Saint-Quentin représentent une opportunité à l'échelle du Pays, étant donné le rôle joué par l'agglomération dans l'économie locale. En particulier, doivent être notés :

- Le réaménagement du quartier de la gare et du pôle universitaire
- La création de la base urbaine de loisirs (BUL)
- Le Parc des Iles
- La cité de la solidarité
- La parc des autoroutes (activité)
- Le projet de rocade est



Ces projets importants, susceptibles de créer de nouveaux facteurs d'attractivité du territoire, doivent conduire à une réflexion sur l'aménagement de l'ensemble du Pays, et, en particulier, sur **la place du maillage des bourgs ruraux dans le développement du territoire**, dans un contexte où leur armature commerciale et de services est quelquefois difficile à maintenir.

Cette réflexion, qui n'en est qu'à ses débuts, et qui constitue une des questions centrales du SCOT (« l'architecture future du territoire »), doit être en outre replacée dans le contexte des conditions d'aménagement du territoire, **autour de la question de la consommation d'espace, devenue centrale dans les suites législatives du « Grenelle de l'Environnement » qui s'appliquent au SCOT.**

Le SCOT doit en effet justifier de la réduction de la consommation d'espace par rapport à la période antérieure.

Celle-ci est évidemment modeste, compte tenu de la régression de la population, par rapport à d'autres espaces picards comme le sud-Oise, plus directement sous l'influence de l'Île-de-France, mais n'est pas négligeable, en particulier pour l'activité.

Cette situation provient du besoin, clairement manifesté, en particulier dans la CASQ, de réagir aux difficultés économiques par la mise

sur le marché de fonciers attractifs : à l'heure actuelle, le foncier à destination économique est abondant, avec :

- 95 ha dans le Parc des Autoroutes ;
- 17,4 ha dans la ZA du Moulin Mayeux ;
- 21 ha dans la ZA du Royeux ;
- 7 ha dans la ZA communautaire Le Champ du Lavoir (à Vermand) ;
- 5,2 ha dans la ZA de la Vallée (à Saint-Quentin) ;
- 1,7 ha dans la ZAC Porte d'Isle (à Saint-Quentin).

Pour ce qui concerne le résidentiel, on note un double mouvement :

- D'une part, le Pays se trouve dans un espace intermédiaire du point de vue de la pression foncière, entre la Somme et l'Est-Aisne, plus rurale et moins exposée, avec, globalement, **une consommation d'espace faible** ;
- D'autre part, en raison de cette pression faible, **une consommation d'espace unitaire (par nouveau logement), rela-**

**tivement élevée**, de l'ordre de 1 500 M<sup>2</sup>, infrastructures et équipements compris, hors agglomération.

Le prix moins élevé des fonciers résidentiels a limité la diminution de la taille unitaire des parcelles, qui est sensible cependant, y compris dans les zones rurales.

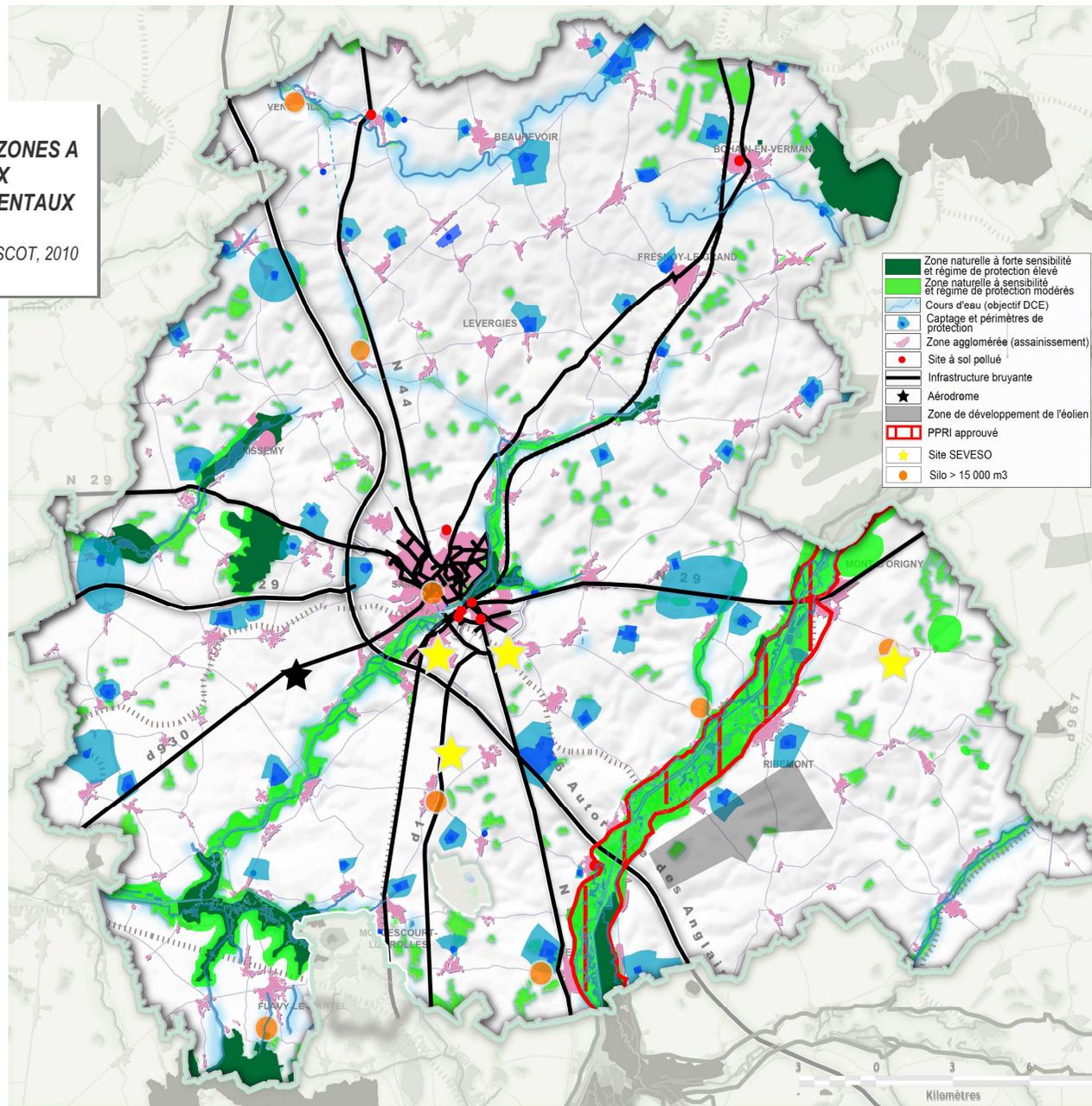
Cette question est intimement liée à celle de **la qualité des nouvelles urbanisations à l'échelle du Pays.**

Sur cette question, un effort a été réalisé pour ce qui concerne l'agglomération de Saint-Quentin sur le plan résidentiel mais également sur le plan économique, bien que certaines communes aient, dans la dernière période, connu un accroissement important de leurs constructions qui modifie profondément leur structure urbaine.

Mais la question est posée dans l'ensemble du Pays, la relative faiblesse du taux de construction n'empêchant pas **une certaine banalisation de la construction de maisons individuelles**, dans le Pays du Saint-Quentinois comme ailleurs, et une difficulté à marquer de façon qualitative les lisières urbaines et les entrées de ville, et donc à insérer les nouvelles urbanisations dans le paysage, au compte d'une amélioration de l'image paysagère du territoire.

**PRINCIPALES ZONES A ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Source : EIE / PROSCOT, 2010



## L'évolution de l'environnement

Cette question est évidemment cruciale pour le territoire, puisque l'environnement constitue une « infrastructure naturelle » qui fournit un cadre de vie dont la qualité influe directement sur l'attractivité du territoire.

La préservation et la valorisation de l'environnement doivent donc être envisagées du point de vue de l'environnement lui-même et du point de vue de ses effets sur le développement du territoire, dans une optique de développement durable.

Plusieurs éléments sont à envisager :

- Du point de vue de la **biodiversité**, les espaces à forte valeur environnementale se situent dans les vallées et visent les grands massifs boisés, avec :
  - **Des surfaces boisées qui se maintiennent**, mais dont la fonctionnalité a tendance à se réduire (isolement) ;
  - **Des pelouses calcicoles** qui ne sont plus qu'en survivance ;

- **Des zones humides insuffisamment reconnues** et subissant de fortes pressions
- **Dans les zones agricoles**, une évolution favorable : la mise en place de mesures agro-environnementales (MAE)

- Du point de vue des ressources naturelles, **la question essentielle est évidemment la question de la qualité de la ressource en eau**, qui est importante, mais qui nécessite une meilleure protection (60 points de captage, des qualités d'eau parfois en limite de conformité).

**L'assainissement** a bénéficié d'améliorations importantes, mais de gros efforts restent à faire, avec un assainissement individuel souvent non conforme et des stations d'épuration (14 dans le Pays) nécessitant des réhabilitations plus ou moins importantes.

- **Du point de vue énergétique**, le territoire est surtout consommateur, avec une problématique de réduction des consommations qui n'est encore qu'à ses débuts, et un très important potentiel éolien qui a donné lieu à de nombreux projets.

- Du point de vue des **pollutions et nuisances**, les infrastructures routières génèrent du bruit et de la pollution aérienne croissants, tandis que la pollution des sols est limitée, hormis quelques anciens sites industriels.

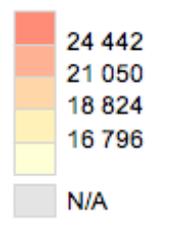
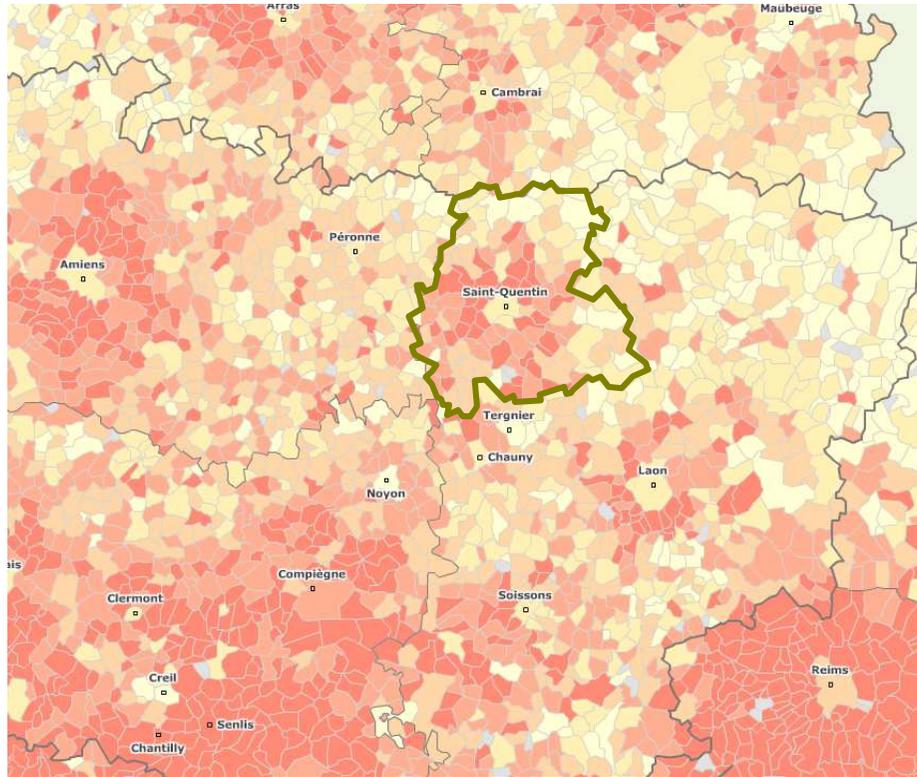
**Il faut noter que les performances de tri et de recyclage des déchets se sont nettement améliorées**, malgré des disparités.

- Du point de vue des **risques**, l'inondation dans la vallée de l'Oise, les coulées de boues et les inondations dans la vallée de la Somme, les mouvements de terrain sont pris en compte par des PPR (plan de prévention des risques), tandis que les risques technologiques possèdent leurs propres plans de prévention, très localisés.

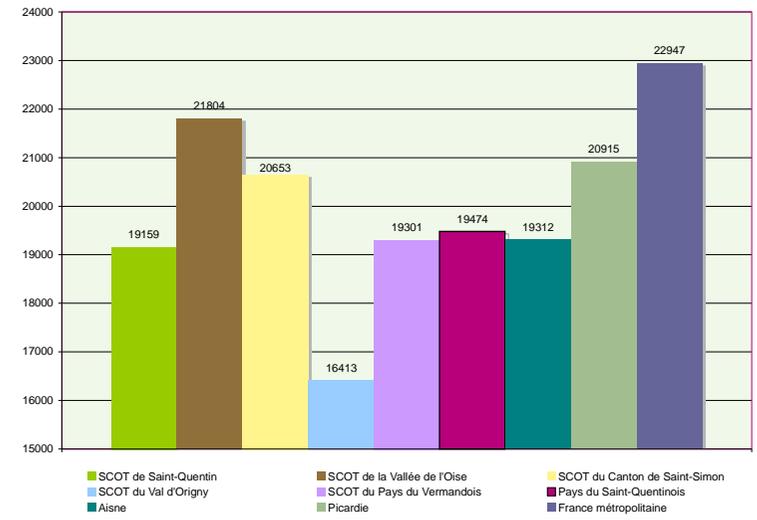
**La situation environnementale du territoire est donc contrastée**, avec, globalement, une valeur patrimoniale des paysages et des zones environnementales très forte, mais souvent sous-estimée localement, et généralement peu mise en valeur.

Sur les autres plans environnementaux, des efforts importants ont déjà réalisés, mais des efforts sont à poursuivre, notamment pour ce qui concerne la qualité de l'eau à long terme.

**Revenu net imposable moyen des foyers fiscaux en 2007 (en euros)**  
 (Source : DGI ; INSEE)



**Revenu net imposable moyen des foyers fiscaux en 2007 (en euros)**  
 (Source : DGI)



**Evolution 1999-2005 du revenu net imposable moyen**  
 (en € constants - Source : DGI)

	Evolution 1999-2005
SCOT de Saint-Quentin	2,3%
SCOT de la Vallée de l'Oise	4,7%
SCOT du Canton de Saint-Simon	0,2%
SCOT du Val d'Origny	-2,0%
SCOT du Pays du Vermandois	6,6%
<b>Pays du Saint-Quentinois</b>	<b>3,3%</b>
Aisne	3,1%
Picardie	3,3%
France métropolitaine	4,7%

## Un tournant ?

Le présent chapitre visait à répondre à la question du sens de la « trajectoire » du Pays dans la dernière période.

Dans un livre prémonitoire récent<sup>1</sup>, deux économistes, s'agissant de la Région Nord Pas de Calais, posaient la question fondamentale : « ça se dégrade ou ça se redresse ? ». Ils en concluaient : « un traumatisme industriel surmonté, une renaissance à consolider ».

La situation du Pays du Saint-Quentinois n'est pas comparable à celle du Nord-Pas de Calais, pour deux raisons au moins :

- D'une part, le Nord-Pas de Calais est appuyé sur le continuum urbain de l'Europe du Nord, dans lequel, hormis la Wallonie, les régions sont extrêmement performantes et productives, alors que le Pays du Saint-Quentinois est situé dans un espace de basses pressions économiques, et n'est pas immergé dans un milieu propice aux connexions innovatrices lui permettant de développer ses activités ;

- D'autre part, la réalité industrielle du Pays du Saint-Quentinois avant 1975 était celle du textile, de la métallurgie et de la mécanique, nettement plus diversifiée et dont l'évolution a été différente que dans l'ex-bassin minier ; la crise a été néanmoins extrêmement brutale et particulièrement insidieuse.

Il n'en reste pas moins que le Pays du Saint-Quentinois, comme le Nord-Pas de Calais, fait face aux conséquences de long terme de la crise industrielle, avec une difficulté à développer tertiarisation et insertion dans l'économie es flux, malgré des éléments de modernisation économiques indéniables, entravés cependant par les questions de formation de la main d'œuvre.

**Dans ces conditions, le Pays du Saint-Quentinois allie éléments de rebond, essentiellement sur le plan économique, et stabilisation pour ce qui est de la démographie,** dont il est logique, au demeurant, qu'elle présente un certain retard par rapport à l'économie.

**Les questions « qualitatives »** (qualité de l'aménagement, de l'environnement, du cadre de vie, des paysages, des services et des équipements) sont cependant également déterminantes : les chiffres de l'emploi et de la population sont de fait des résultantes d'une

attractivité générale du Pays, d'abord liée à l'image du territoire telle qu'elle est perçue par les acteurs économiques et les ménages, les capacités de développement endogène étant non négligeables, mais ne pouvant dépasser un certain seuil.

Sur ce plan, le point le plus important semble être le niveau de services et d'équipement de l'agglomération de Saint-Quentin, proportionnellement meilleur que dans des villes proches plus importantes, et dont le pôle universitaire est sans doute l'élément le plus porteur d'avenir.

Le rebond économique noté jusqu'en 2008 a été mis à l'épreuve de la crise financière et économique mondiale ; le développement récent du chômage a montré sa fragilité ; les revenus, qui concentrent pourtant une partie importante des flux économiques, continuent de façon régulière à baisser...

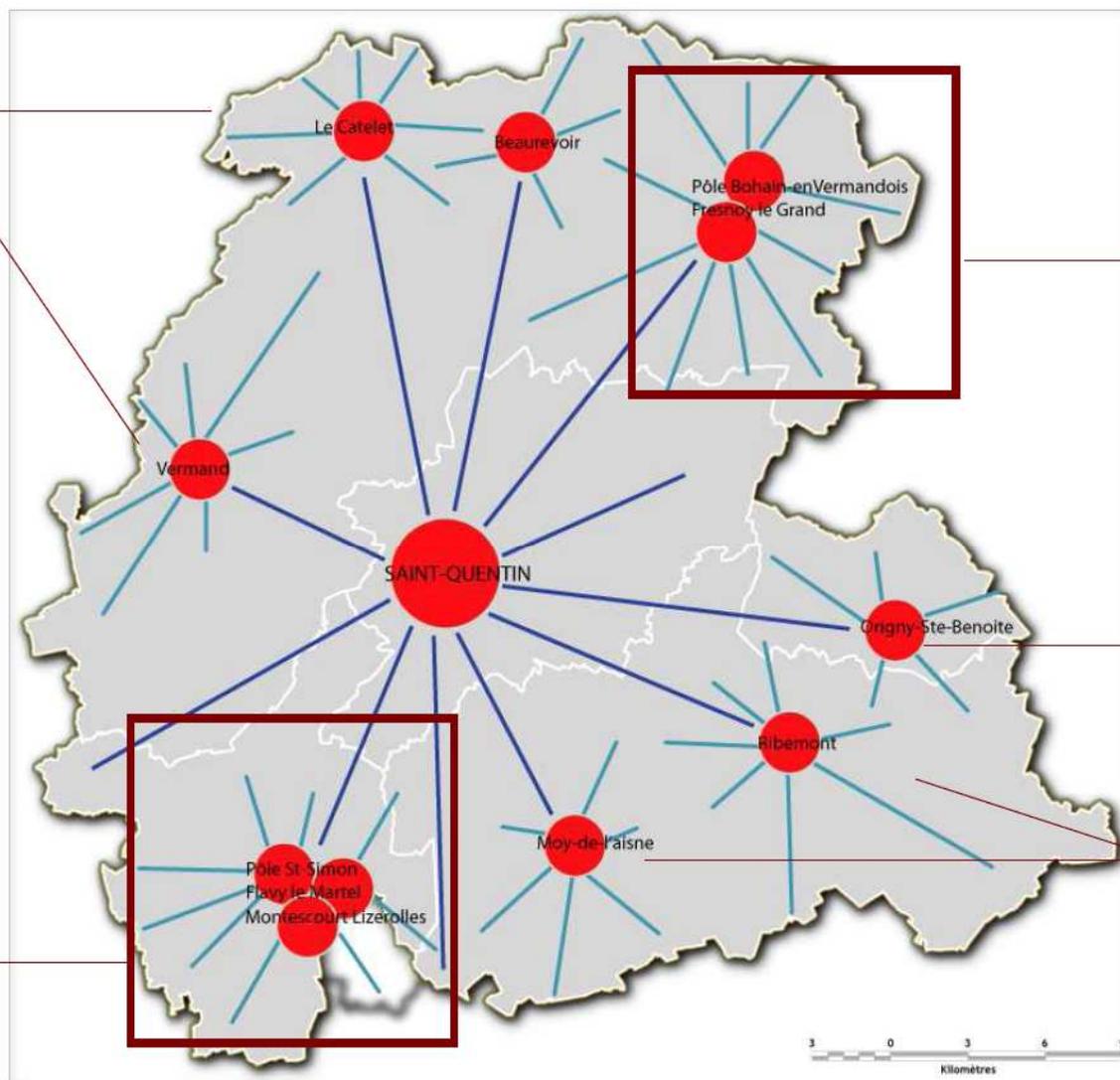
Mais on peut estimer que le développement très important des emplois supérieurs au sein de l'agglomération constitue un « signal faible » qui anticipe sur une transformation en cours du mode de fonctionnement et de développement du territoire et marque un « tournant » dont l'ampleur et la rapidité dépendant avant tout des actions poursuivies et lancées par les acteurs du territoire, dont les collectivités sont un élément moteur.

<sup>1</sup> Pierre VELTZ et Laurent DAVEZIES, « Nord Pas de Calais 1975/2005 », éditions de l'Aube, 2004.

**POLE PRINCIPAL, VILLES INTERMEDIAIRES ET BOURGS DU PAYS DU SAINT-QUENTINOIS : UN MAILLAGE A OPTIMISER POUR UN DEVELOPPEMENT D'ENSEMBLE .**

Source : PROSCOT, 2010

Capacité pour la Communauté de Communes du Vermandois à développer plusieurs villes intermédiaires ? Stratégie à définir.



Un pôle ou plusieurs villes intermédiaires ?

Sous double influence de St- Quentin et de Guise, Origny St-Benoite peut-elle mieux contribuer au maillage territorial ?

Une ou deux centralités affirmées pour la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise ?

Un pôle ou plusieurs villes intermédiaires ?

# TROISIEME QUESTION : QUELS ATOUTS POUR UN TERRITOIRE ELARGI ?

## Les avantages d'un aménagement à l'échelle du Pays...

Le mode d'élaboration des SCOT sur le périmètre de la Conférence de Pays a déterminé un mode de fonctionnement des EPCI entre eux : coopération dans le cadre du Pays, autonomie pour définir ce qui est propre à chacun d'eux.

Quelles que soient les évolutions futures de ce schéma, il importe aujourd'hui dans le cadre de l'élaboration des SCOT, d'en tirer toutes les potentialités : comme on le verra, les différents espaces du Pays du Saint-Quentinois sont divers, se comportent de façon souvent divergente mais peuvent apporter, pour chacun

d'entre eux, une contribution spécifique au développement de l'ensemble.

**L'agglomération de Saint-Quentin représente 73 % des emplois et 51 % de la population des 5 EPCI du Pays.** Cette proportion a baissé pour ce qui est de la population, depuis 1975 (54 %), et augmenté pour ce qui est des emplois (71 % en 1975). Saint-Quentin est de façon claire le principal pôle d'emploi et ses concurrents, aussi bien que ses points de repère, sont les agglomérations des autres Pays, et non les bourgs du Pays du Saint-Quentinois.

Dans ces conditions, la tendance pourrait être forte de considérer que l'avenir de l'agglomération de Saint-Quentin a peu de choses à voir avec son hinterland rural, et que, de façon symétrique, les préoccupations des secteurs ruraux sont autres et sans rapport avec celles de l'agglomération.

La réalisation de 5 SCOT de façon conjointe et coordonnée constitue un début de réponse à cette problématique.

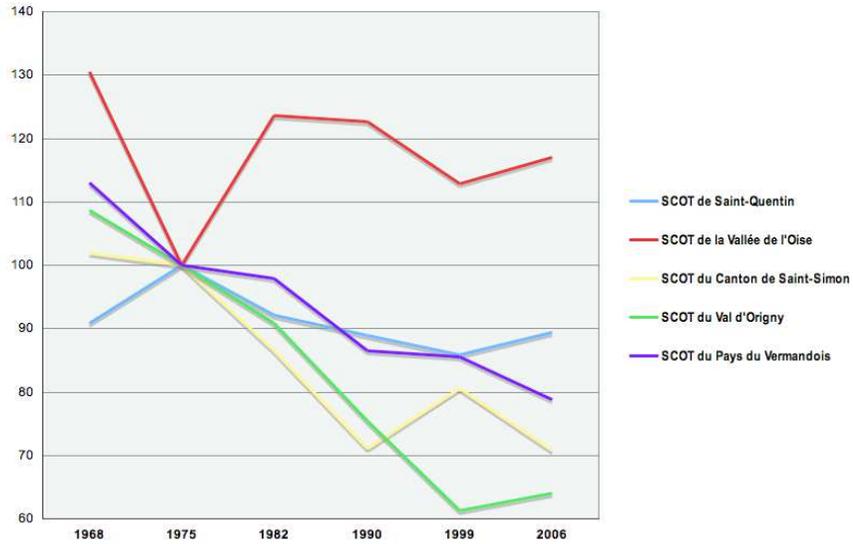
Mais la variété des situations, la diversité des perspectives des différents EPCI permettent d'envisager de jouer, au compte du développement de l'ensemble du Pays, **sur une véritable gamme d'atouts**, dans les différents domaines du développement territorial.

La présente partie de cette partie transversale du diagnostic vise à cerner ces atouts, à mettre en évidence les couleurs de la « palette territoriale » du Pays du Saint-Quentinois, pour mieux cerner les enjeux et les potentiels de l'ensemble du Pays.

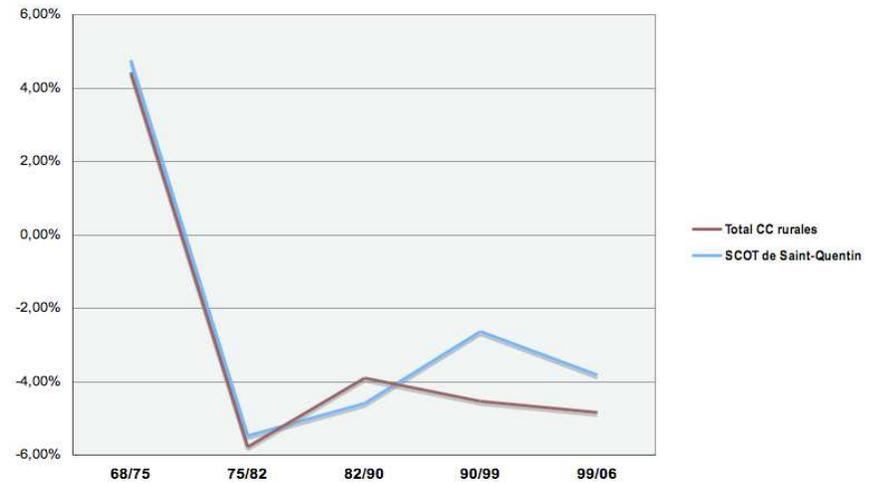
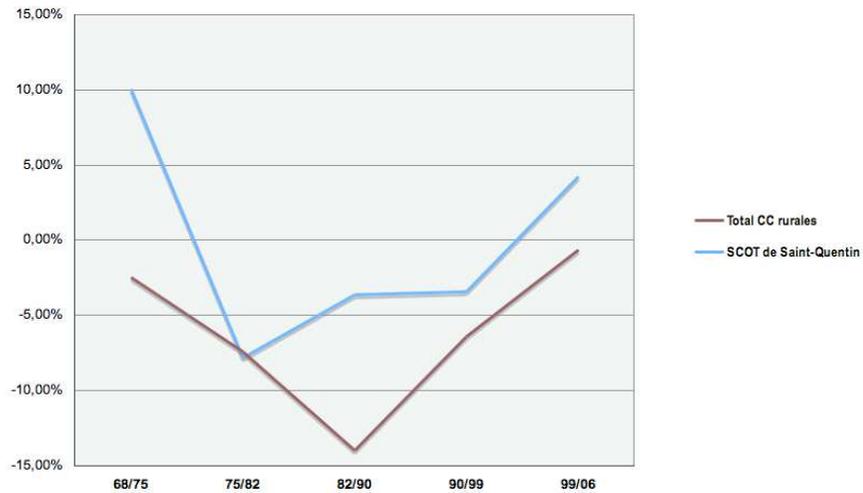
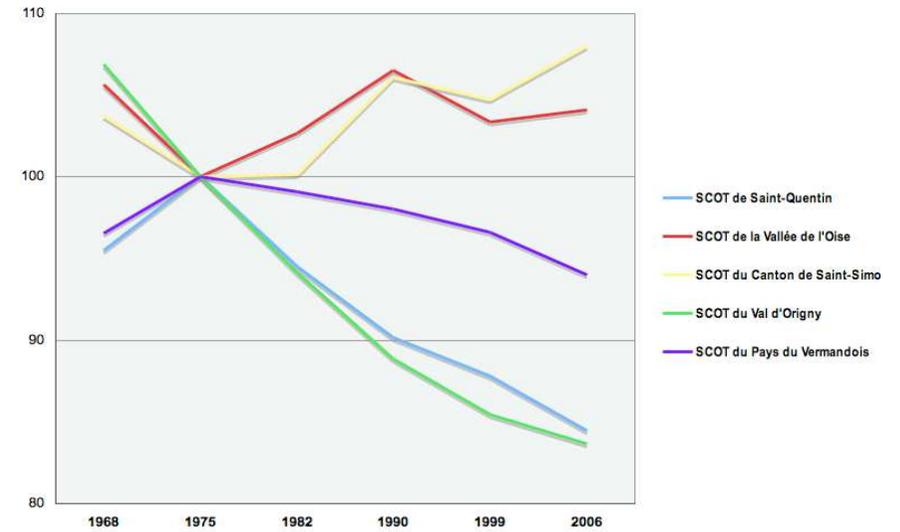


LES EVOLUTIONS DES EPCI DU PAYS DU SAINT-QUENTINOIS DE 1968 À 2006 (EN HAUT : INDICE : BASE 100=1975 - EN BAS : %) - Source : RGP INSEE

**L'EMPLOI** (NOMBRE D'EMPLOIS A CHAQUE DATE)



**LA POPULATION** (NOMBRE D'HABITANTS A CHAQUE DATE)



## Des réponses différenciées

Les évolutions des différentes communautés du Pays (4 Communautés de Communes et une Communauté d'Agglomération), en réponse à la crise industrielle et aux transformations profondes de leur espace, présentent à la fois une homogénéité et une différenciation :

- L'évolution de l'emploi, sur le long terme, est fortement corrélée à celle de la population, avec, cependant, des oscillations de plus faible importance pour la population, compte tenu de l'absence de mobilité qui caractérise une partie des résidents du territoire, pour des raisons familiales, sociales, de formation, d'attachement à la région, etc...

**La progression démographique, dans la dernière période, a été nettement moins rapide que celle de l'emploi :** ce décalage masque donc certains effets, les plus visibles (augmentation de la population) du « rebond » dont il a été question supra.

- Le comportement de chaque EPCI est spécifique, mais à l'échelle intercommunale également, il existe une forte corrélation emploi/population, **sauf pour le Canton de Saint-Simon, dont l'emploi décline fortement (- 30 % de 1975 à 2006), mais dont la population augmente en « dents de scie » depuis 1982.**

Clairement, et de façon spécifique, le canton de Saint-Simon tend à adopter un profil de plus en plus résidentiel qui le distingue du reste du territoire.

- **Le profil de la Vallée de l'Oise** est plus homogène, mais également spécifique : il présente une croissance pendant presque toute la période, à la fois sur le plan économique et sur le plan résidentiel, avec même une amélioration de son taux d'emploi de 1975 à 2006.

Le profil de la CC de la Vallée de l'Oise est traditionnellement résidentiel et peut être qualifié de « profil de croissance équilibrée ».

- Le profil de **l'agglomération de Saint-Quentin** est marqué par la diminution des emplois, mais de façon plus forte encore, par la diminution de la population : aux départs liés à la situation de l'emploi s'ajoutent des dé-

parts, plus classiques, liés à la périurbanisation en-dehors de l'agglomération. De ce fait, le nombre d'habitants décroît plus fortement que celui des emplois, et le rebond de l'emploi ne se traduit pas (encore... ?) du point de vue démographique.

Mais, de façon nette, cette situation de croissance surtout économique est celle d'une « locomotive » de l'activité, les communautés rurales suivant le profil d'évolution positive de l'emploi de l'agglomération, mais avec du retard.

- A des niveaux différents, l'évolution **du Vermandois et du Val d'Origny**, géographiquement éloignés, sont proches : l'emploi, comme souvent en secteur rural, est plus durement touché par la crise, et le rebond n'est que rarement perceptible.

Le profil d'évolution de ces deux communautés est celui d'une « décroissance » dont la pente ne tend que faiblement à ralentir.

Comme on le voit, le Pays n'est pas le lieu d'une évolution linéaire des différents secteurs. La question des facteurs d'attractivité est cependant essentielle, dans l'optique d'une politique de soutien au développement.

**Population habitant le territoire en 2006, mais n'y habitant pas en 2001** (Population ayant immigré dans une commune du territoire)

Lieu de résidence en 2006 :	SCOT de la CA de St Quentin		SCOT de la CC de la Vallée de l'Oise		SCOT de la CC du Canton de Saint-Simon		SCOT de la CC du Val d'Origny		SCOT du Pays du Vermandois		Conférence de Pays	
Lieu de résidence en 2001 :												
Aisne	<b>7 268</b>	61%	<b>2 036</b>	82%	<b>1 189</b>	66%	<b>516</b>	87%	<b>4 195</b>	73%	<b>15 204</b>	67%
Autre département	<b>1 665</b>	14%	<b>204</b>	8%	<b>141</b>	8%	<b>32</b>	5%	<b>348</b>	6%	<b>2 391</b>	11%
Étranger	<b>404</b>	3%	<b>8</b>	0%	<b>4</b>	0%	<b>8</b>	1%	<b>136</b>	2%	<b>559</b>	2%
Ile de France	<b>678</b>	6%	<b>103</b>	4%	<b>111</b>	6%	<b>20</b>	3%	<b>228</b>	4%	<b>1 140</b>	5%
Nord	<b>676</b>	6%	<b>68</b>	3%	<b>37</b>	2%	<b>12</b>	2%	<b>553</b>	10%	<b>1 346</b>	6%
Oise	<b>438</b>	4%	<b>32</b>	1%	<b>107</b>	6%	<b>0</b>	0%	<b>88</b>	2%	<b>665</b>	3%
Somme	<b>768</b>	6%	<b>33</b>	1%	<b>210</b>	12%	<b>8</b>	1%	<b>218</b>	4%	<b>1 237</b>	5%
<b>Total</b>	<b>11 897</b>		<b>2 484</b>		<b>1 800</b>		<b>596</b>		<b>5 767</b>		<b>22 543</b>	
Part de migrant	17%		20%		22%		19%		19%		19%	

Lieu de résidence 5 ans auparavant	Même logement	Autre logement même commune	Autre commune même département	autre département même région	Autre région
de la communauté de communes Val d'Origny	73%	7%	17%	1%	2%
de la vallée de l'Oise	75%	5%	16%	1%	3%
de St Quentin	65%	18%	10%	2%	4%
du canton de St Simon	73%	5%	16%	3%	3%
du Pays du Vermandois	73%	8%	14%	1%	4%
<b>5 SCOT - Conférence de Pays</b>	69%	13%	12%	2%	4%
Aisne	68%	10%	14%	1%	6%
Picardie	67%	10%	14%	1%	7%
France	65%	11%	12%	4%	6%

Age des populations habitant une autre commune 5 ans auparavant	5-14 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans et plus	pop habitant une autre commune
de la communauté de communes Val d'Origny	17%	17%	57%	8%	633
de la vallée de l'Oise	19%	11%	60%	10%	2 451
de St Quentin	14%	23%	51%	11%	11 940
du canton de St Simon	18%	14%	59%	9%	1 793
du Pays du Vermandois	19%	15%	54%	12%	5 575
<b>5 SCOT - Conférence de Pays</b>	16%	19%	54%	11%	22 393
Aisne	17%	17%	54%	12%	109 466
Picardie	16%	18%	55%	11%	408 214
France	14%	19%	55%	12%	14 208 645

## Des facteurs d'attractivité en évolution

L'examen de l'évolution récente des différentes communautés du Pays révèle deux grands facteurs d'attractivité à cette échelle :

- **Une attractivité économique, liée à la taille de l'agglomération de Saint-Quentin** et qui est nette dans le domaine des emplois supérieurs, du commerce, de la logistique, des services, etc...

Cette situation, qui est classique en France dans la répartition entre territoires, prend un relief particulier dans le Pays du Saint-Quentinois en raison du retard relatif de la tertiarisation (57 % d'emplois tertiaires contre une moyenne nationale à 76 %).

En effet, les perspectives de croissance du tertiaire sont largement concentrées sur l'agglomération, et sa prépondérance économique devrait donc s'affirmer, avec, sans doute, une part croissante d'actifs y travaillant et habitant à l'extérieur, phénomène déjà largement visible depuis les années '90.

- **Une attractivité résidentielle, qui concerne deux secteurs : la vallée de l'Oise et le Canton de St.-Simon.**

Ces deux secteurs, par ailleurs différents, présentent la commune caractéristique d'être proches de l'agglomération de Saint-Quentin, de disposer de paysages d'eau (canal, vallée de la Somme, de l'Oise) et de reliefs plus marqués, et de posséder une image plus « résidentielle », liée notamment à une tradition industrielle plus faible.

### Une « vague francilienne » au sud ?

Malgré l'absence de desserte ferrée, ces deux communautés sont relativement attractives, en fonction d'un « cocktail » de facteurs qui mêlent prédisposition résidentielle, image et situation géographique.

Il a quelquefois, en effet, été avancé que le développement résidentiel – modéré – de ces deux communautés était l'indice, via l'effet autoroutier, ou par effet de continuité avec d'autres territoires situés plus au sud, d'une « vague francilienne » qui atteindrait ainsi le Pays du Saint-Quentinois comme elle a atteint la presque totalité du Département de l'Oise.

L'analyse précise des migrations résidentielles dans ces deux communautés permet de répondre négativement à cette question.

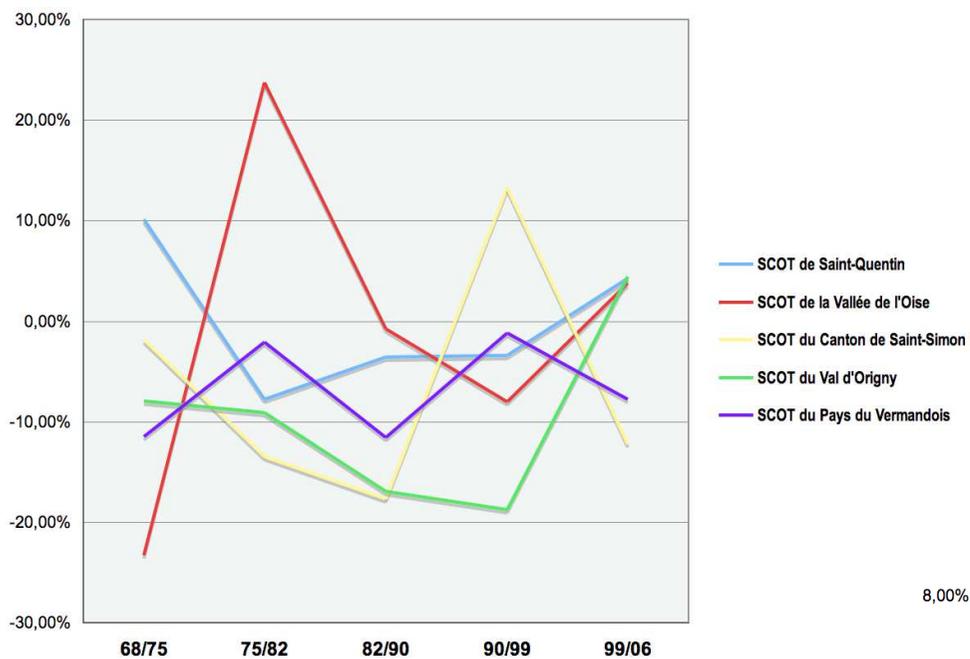
En effet, parmi les migrants arrivés de 2001 à 2006 dans la Vallée de l'Oise et le Canton de Saint-Simon (respectivement 2 484 et 1 800 personnes, soit 20 et 22 % de la population totale), **les ménages originaires de l'Île-de-France ne représentent que 4 et 6 %** (103 et 111 personnes), tandis que celles provenant d'un autre secteur de l'Aisne représentent 82 et 66 % du total des migrants.

La « vague francilienne » est donc modeste, tout comme celle de l'Oise, du Nord et de la Somme (sauf pour le canton de Saint-Simon où les migrants provenant de la Somme comptent pour 12 % des migrations).

Les motifs de migration sont donc multiples : proximité géographique, desserrement de l'agglomération de Saint-Quentin (recherche d'espace, prix fonciers quelquefois plus attractifs), disponibilités foncières, etc...

Ce qui rend ces territoires attractifs, c'est la coïncidence spatiale et temporelle de ces multiples facteurs, qui sont dissociés ailleurs. Cette coïncidence est cristallisée dans l'image véhiculée par ces territoires auprès des migrants potentiels.

En revanche, ni la desserte en transports collectifs, ni le réseau des services à la population n'accusent de « plus » significatifs

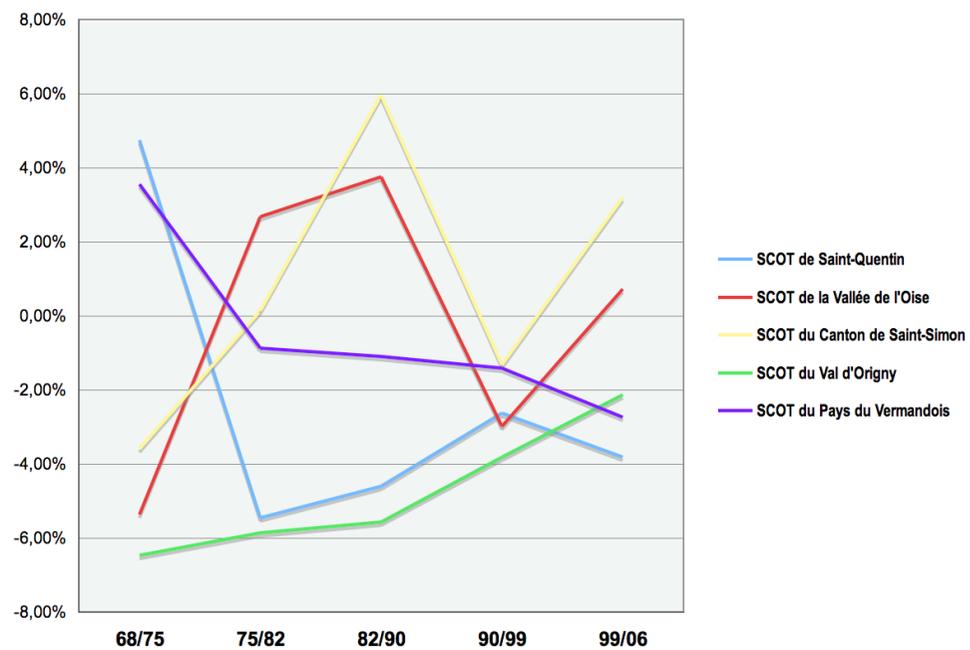


**L'EMPLOI**  
(POURCENTAGE D'EVOLUTION POUR CHAQUE PERIODE)

SOURCE : RGP INSEE

**LA POPULATION**  
(POURCENTAGE D'EVOLUTION POUR CHAQUE PERIODE)

SOURCE : RGP INSEE



dans ces secteurs.

## Des dynamiques d'appui

Dans tous les cas, les différents secteurs du Pays montrent des évolutions tranchées, des profils différenciés, des opportunités ouvertes.

L'examen des graphiques ci-contre, qui décrivent le taux d'évolution des différents secteurs, montre bien que des « pointes » positives relativement fréquentes et nombreuses existent : l'évolution du Pays, qui, globalement, est peu positive, peut s'appuyer sur certaines dynamiques internes, qui peuvent constituer les ingrédients d'un rebond général.

Naturellement, cette analyse par secteur ne doit pas masquer le fait que la croissance de population ici (Canton de Saint-Simon, Vallée de l'Oise) constitue partiellement la contrepartie de la décroissance ailleurs (agglomération de Saint-Quentin, Vermandois, Val d'Origny).

Mais, dans un contexte démographique porteur au plan national, que la jeunesse relative de la population locale peut prendre en compte, et dans un contexte de « sortie de crise » économique, les cartes peuvent être rebattues pour le Pays du Saint-Quentinois.

## Une organisation territoriale propice au développement de l'ensemble ?

L'existence de dynamiques – fragiles en tout état de cause – au sein du territoire ne fait que renforcer la nécessité d'une organisation et d'une architecture territoriale susceptible de maximiser des effets propres à chaque secteur et de transformer les spécificités en complémentarités.

On a vu l'importance du fait urbain, des services à la population, de l'environnement et du cadre de vie, du positionnement des territoires dans leur mode de développement récent.

S'appuyer sur les dynamiques locales suppose à la fois de prendre en compte les perspectives d'évolution de la population et des emplois (à priori différentes selon les EPCI), et de traduire dans les orientations du SCOT les évolutions possibles de chaque secteur en termes d'aménagement résidentiel, de services et/ou économique.

Dans ce cadre, la question des polarités du territoire est une question essentielle, comme soutien au mode de développement spécifique, mais coordonné, de chaque secteur.

Plusieurs stratégies sont possibles, que le SCOT devra examiner. S'agira-t-il à l'avenir :

- D' « investir » sur la ville Saint-Quentin et son agglomération pour consolider son positionnement territorial à l'échelle départementale, régionale mais également des métropoles du nord de la France en considérant que les autres communes du Saint-Quentinois seront portées naturellement par cette dynamique ;
- De constituer dès à présent un maillage du territoire à l'échelle du Pays en identifiant précisément les villes ou pôles susceptibles d'être plus actives dans leur rôle urbain, social et territorial et ce en synergie avec l'agglomération de Saint-Quentin : un rôle d'inter-médiation entre le grand centre urbain et les bourgs ruraux ?

Ces questions, qui devront en outre prendre en compte la nécessité d'un développement qualitatif et durable, seront certainement au cœur de la réflexion du « projet de territoire » que portent les SCOT...



# LES FORCES, FAIBLESSES ET ENJEUX TRANSVERSAUX DU PAYS DU SAINT-QUENTINOIS

En conclusion des différents chapitres sectoriels et transversaux du diagnostic et de l'état initial de l'environnement du SCOT, il convient de rassembler les forces, faiblesses et enjeux soulevés dans l'ensemble de ces documents, afin d'évaluer le « champ des possibles » laissé aux SCOT pour fixer les objectifs des politiques publiques d'urbanisme et d'aménagement.

Conformément à l'esprit de la Loi S.R.U., renforcé sur ce point par le « Grenelle Environnement » et ses traductions législatives, il apparaît opportun d'exposer ces enjeux, qui ont été examinés analytiquement dans chaque chapitre thématique, de façon à la fois synthétique et transversale, c'est-à-dire en favorisant les interactions et les convergences.

Les tableaux des pages suivantes résument les principaux éléments, répartis en **sept thématiques transversales**.

Les enjeux présentés dessinent bien souvent « en creux », des orientations possibles, mais ils laissent une très large marge de décision aux responsables de l'élaboration des SCOT pour déterminer leurs projets de territoire.

<b>Modes de développement</b>	<p>Le mode de développement du Pays du Saint-Quentinois est marqué par une crise économique de long terme, dont les effets démographiques et sociaux sont de grande ampleur.</p> <p>Situé dans un espace médian, entre Ile-de-France et Nord-Europe, le Pays du Saint-Quentinois ne peut s'appuyer que faiblement sur les dynamiques externes.</p> <p>Cependant, dans la dernière période, un rebond économique et une stabilisation démographique sont perceptibles, malgré l'importance dans le territoire, de la crise financière et économique mondiale actuelle.</p> <p>Ces évolutions récentes sont extrêmement fragiles et présentent des profils très différents selon les secteurs du territoire.</p> <p>Une réalité économique plus performante s'affirme dans l'agglomération de Saint-Quentin, tandis qu'une croissance plus résidentielle se fait jour dans le sud du territoire.</p> <p>Au total, le développement reste cependant déséquilibré, les éléments de durabilité (organisation unipolaire autour de l'agglomération de Saint-Quentin, actions environnementales importantes, amélioration des services et équipements) étant contrebalancés par une situation de précarité sociale et économique.</p>
-------------------------------	--

<b>Gestion de l'espace</b>	<p>Dans un territoire rural, où les zones agricoles représentent plus de 85 % des surfaces, la gestion de l'espace n'a pas été au centre des préoccupations jusqu'à une période récente.</p> <p>La relative faiblesse des développements résidentiels n'a pas fait obstacle à une consommation d'espace qui demeure modeste comparée à d'autres territoires, mais qui enregistre une consommation unitaire (par nouveau logement) loin d'être négligeable.</p> <p>Les surfaces à destination économique sont relativement importantes, avec une offre non occupée en accroissement sensible.</p> <p>La préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers est une donnée incontournable du SCOT.</p> <p>La conciliation entre les besoins du développement économique et résidentiel et la préservation du cadre de vie qui rendent l'attractivité possible, est une question cruciale à l'échelle du territoire.</p> <p>Elle confronte cependant le territoire au besoin de maîtriser et d'organiser l'évolution de son espace, autour de l'architecture de ses villes, de ses bourgs et de ses villages, dans une perspective qualitative venant en soutien de son attractivité.</p>
----------------------------	--

<b>L'équilibre du territoire</b>	<p>L'équilibre du territoire, c'est d'abord l'équilibre global avec une économie encore insuffisamment créatrice de richesses, et des éléments de précarité de niveau élevé et en accroissement sensible.</p> <p>Dans ce cadre, l'équilibre urbain reste un enjeu fort tant pour l'agglomération de Saint-Quentin que pour les secteurs plus ruraux.</p> <p>Le territoire dispose d'un maillage dense d'équipements et de services, au premier chef desquels il faut compter le pôle universitaire de Saint-Quentin, ce qui constitue un atout important, mais la répartition de ces aménités reste marquée par l'importance du pôle de Saint-Quentin et par la difficulté de maintenir le maillage des bourgs en-dehors de l'agglomération.</p> <p>Le mode de développement contraint a donc créé une situation incertaine sur le plan de l'organisation interne du territoire, qui constitue cependant une des ressources indispensables à son équilibre et à son rayonnement, tant économique et résidentiel.</p> <p>Le rôle des différents pôles au sein du territoire sera une des questions essentielles dans l'optique de l'utilisation des complémentarités des différents espaces et secteurs du territoire en vue du développement de l'ensemble.</p>
----------------------------------	---

<b>L'économie des flux</b>	<p>Si le territoire n'est plus enclavé sur le plan des infrastructures, si le projet du Canal Seine-Nord Europe est de nature à replacer le Pays du Saint-Quentinois au centre d'un faisceau de flux économiques de grande ampleur, la situation actuelle est marquée par un relatif isolement économique du Pays, qui apparaît comme une « île » au sein d'un espace de basse pression, entre Ile-de-France et Nord-Pas de Calais.</p> <p>La question de la transition économique, d'un complexe industriel qui compte des entreprises performantes, mais dont le réseau local d'appui, de sous-traitance et de fertilisation est limité, vers un système inséré dans les flux de marchandises et d'informations à l'échelle européenne, est posée avec acuité.</p> <p>Dans ce contexte, les éléments de tertiarisation, de formation supérieure, de développement des emplois métropolitains supérieurs constituent des « signaux faibles » d'une évolution positive à l'œuvre dans la dernière période.</p> <p>Ces évolutions sont surtout sensibles dans l'Agglomération de Saint-Quentin, et l'irrigation des secteurs économiques ruraux est encore limitée, l'équilibre du développement à l'échelle du Pays étant un des grands enjeux du SCOT.</p>
----------------------------	---

<b>La liberté de choix</b>	<p>La liberté de choix des habitants du territoire est évidemment liée à leurs niveaux de revenus, faibles par rapport à la moyenne régionale, qui est pourtant une des plus basses de France.</p> <p>Cette réalité se double d'une grande importance des revenus de transfert (retraites et aides diverses) dans le financement des ménages du territoire, avec une interrogation sur les niveaux de revenus de ces catégories dans le futur.</p> <p>Les parcours résidentiels sont rendus malaisés par la croissance du parc, malgré une diversité des logements.</p> <p>La mixité générationnelle bénéficie cependant d'un vieillissement relativement limité par une natalité encore importante.</p> <p>La diversité du marché de l'emploi et le nombre d'activités reste particulièrement faible à l'échelle du Pays, ce qui se marque par une « évasion démographique », en particulier des jeunes actifs.</p> <p>L'accès aux services et aux commerces, c'est-à-dire aux « aménités » du territoire est assurée au travers de l'agglomération de Saint-Quentin, et de façon beaucoup moins nette par les autres polarités du territoire.</p>
----------------------------	---

<b>La qualité du cadre de vie</b>	<p>Le cadre de vie, qui résulte d'une combinaison spécifique des atouts environnementaux et paysagers, de la qualité des espaces agricoles, naturels et forestiers, de l'ambiance des villes, des bourgs et des villages, et des services disponibles, présente des potentiels importants, qui sont cependant insuffisamment valorisés à l'heure actuelle.</p> <p>Cependant, le lien entre attractivité et qualité paysagère, environnementale et du cadre de vie est un élément fondamental d'explication de l'évolution positive récente de certains secteurs du territoire.</p> <p>Dans ce contexte, la place de l'environnement et du cadre de vie est essentielle à un rebond du territoire, dans un contexte où la pression anthropique sur les milieux naturels reste faible, quoique en évolution sensible, qui doit conduire à une attention soutenue.</p>
-----------------------------------	---

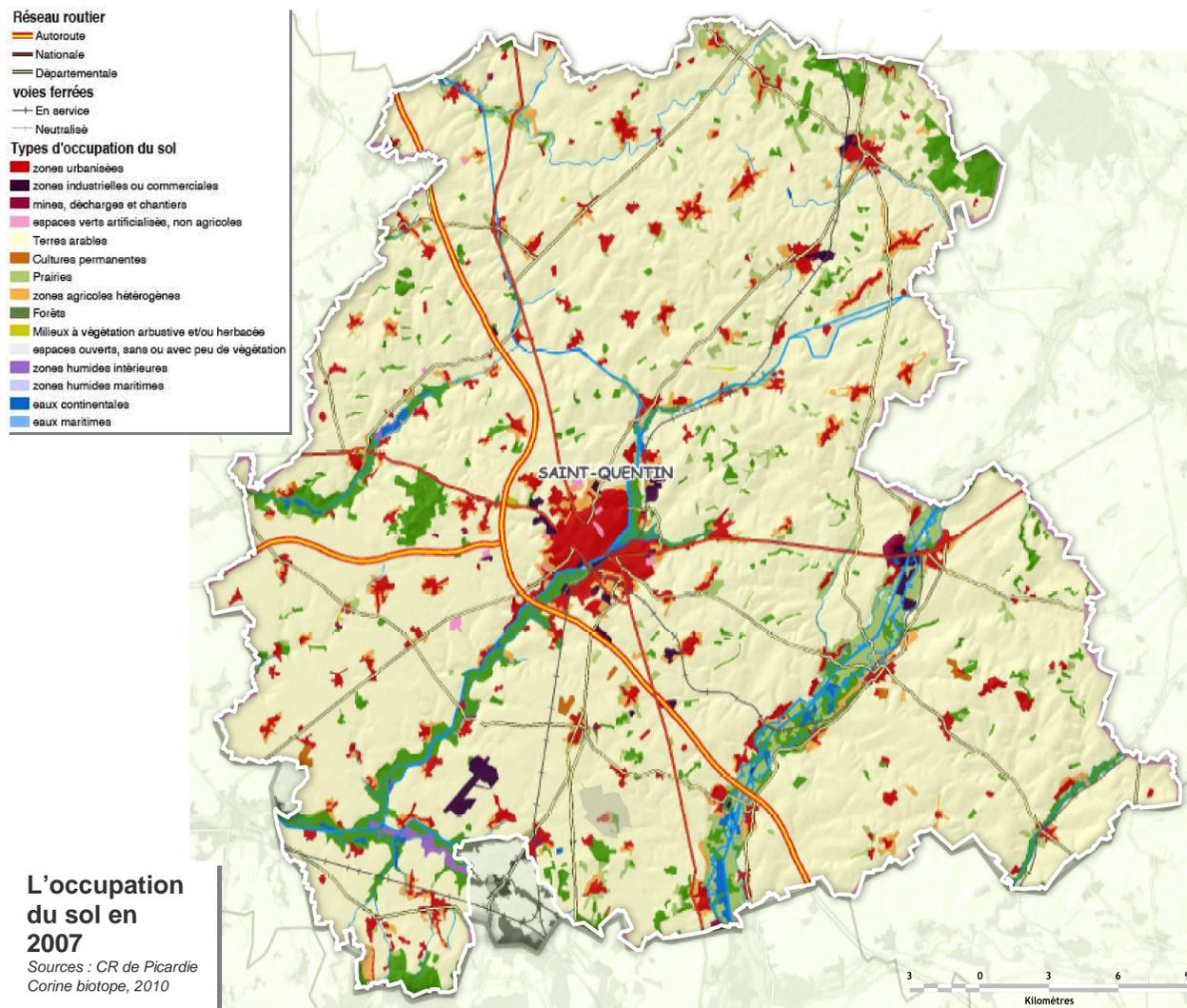


## La prévention des risques

Si les risques technologiques sont localisés, le territoire est concerné par plusieurs formes de risques naturels : inondation, coulées de boue et mouvements de terrains.

Certains d'entre eux impliquent des contraintes fortes d'aménagement, qui sont cependant localisées (vallées).

Les risques territoriaux sont pour l'essentiel ceux de la capacité à allier préservation des équilibres, des espaces naturels, agricoles et forestiers, avec la valorisation environnementale, économique et, le cas échéant, touristique, du territoire, dans une optique développement durable répondant aux besoins de toutes les populations.



## QUELQUES ELEMENTS DE CONCLUSION...

L'analyse de la trajectoire du Pays du Saint-Quentinois dans la période récente débouche sur une question nouvelle, pour laquelle, par ailleurs, le processus de SCOT possède des outils appropriés.

Les questions économiques, démographiques, voire environnementales, sont bien évidemment essentielles et sont dans tous les esprits. Mais ces questions doivent et peuvent être posées à une autre échelle. Jusqu'ici, elle l'ont été surtout à l'échelle des EPCI, et particulièrement à celle de la CASQ. Des réponses ont été apportées, qui ont permis un « rebond » ou une « stabilisation » de la situation. L'élaboration des SCOT sur le périmètre de la Conférence de Pays peut donc offrir un « second souffle » à la réflexion globale, à l'échelle du Pays.

Un des enjeux du SCOT sera sans doute, dans ces conditions, de donner un sens à l'extension des périmètres à l'échelle du Pays, pour une plus grande attractivité du territoire dans tous les domaines, au travers :

- **D'un positionnement du territoire**, sur un axe nord/sud Paris/Lille – Bruxelles, mais également au centre d'un espace médian est/ouest entre Ile-de-France et Nord-Pas de Calais, pour faire ré-émerger une réalité économique, urbaine et rurale, entre l'Ile-de-France et l'Europe du Nord.
- **Du début de tournant économique** à l'échelle du Pays, malgré la crise actuelle ;
- **De perspectives démographiques favorables** dans les EPCI du sud du Pays ;
- **Du point fort que constitue le niveau des services** et équipements pour la population ;
- **De la valorisation du cadre de vie** (paysages naturels et urbains, environnement) souvent sous-estimés, mais potentiellement porteurs ;
- **D'une architecture du territoire** (place des villes, des bourgs et des villages) qui permette de valoriser les différences et d'utiliser toute la « palette » des atouts territoriaux variés du Pays.